

# Assemblée générale du 20 Mars 1995

## RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

*Jean-Claude ROLLAND*

Chers Collègues,

L'association aura été profondément bouleversée par la disparition de Madame Favez-Boutonier le 13 avril 1994. On sait le rôle éminent qu'elle a joué dans notre histoire. Par celle du fidèle et dévoué Bernard Barrau le 22 juin. Par celle de Victor Smirnov le 5 novembre. Nous avons été très nombreux à l'accompagner à sa dernière demeure. A cette cérémonie le recueillement de l'assemblée a témoigné de l'intense attachement que nous vouions à ce collègue illustre et bon. Les éloges funèbres qu'y ont prononcé J.L. Lang, D. Widlöcher, M. Moscovici, J.C. Lavie et W. Granoff ont rappelé avec chaleur l'immense apport que par son intelligence, son humour, sa fraternité, V. Smirnov avait fait à la psychanalyse en général, à l'association en particulier. Elles ont été pour la génération que je représente une émouvante leçon d'amitié et de convivialité. Un numéro spécial de Documents & Débats consacré à sa mémoire est actuellement en préparation.

Norbert Bensaïd, ce très ancien compagnon de l'A.P.F., aimé de beaucoup, nous a quittés le 6 décembre 1994. Enfin, tout récemment, le 17 mars 1995, l'A.P.F. vient d'être encore éprouvée par le décès de Jacques Palaci. Ce collègue aussi discret que fidèle, aussi courtois que professionnellement efficace, sut nouer avec certains d'entre nous des amitiés solides. Peut-être pouvons-nous regretter de l'avoir tenu dans une réserve dont il a certainement souffert. Guy Rosolato nous a représenté à ses obsèques.

Marianne Lagache est devenue membre honoraire. Elle a rendu des services insignes à notre association, tout spécialement par son activité prolongée et consciencieuse à l'Institut de formation. Sa présence nous manque. Qu'elle sache l'affection et l'estime que nous lui portons.

La catégorie des membres d'honneur, prévue de tout temps dans les statuts, vient d'être, à l'initiative du dernier Conseil, mise en usage. Nous venons d'y élire Jean-Louis Lang qui, non content d'avoir été membre fondateur de notre institution, d'avoir oeuvré avec constance et rigueur à son développement, a bien voulu consacrer de son temps actuel à la rénovation de notre bibliothèque et à la conservation de nos archives.

Qu'il en soit remercié.

Aucun membre nouveau ne nous a rejoints. L'association compte à l'heure présente 52 membres. Trois analystes ont demandé à quitter notre Institut de formation. Neuf nouveaux analystes nous ont rejoints.

L'Institut de formation compte actuellement 178 analystes.

Nous sommes une petite - très petite - association.

### 1 - L'ACTIVITE ADMINISTRATIVE

Le Conseil s'est réuni onze fois. Nous nous sommes réjouis de la présence assidue parmi nous de Roger Dorey, ancien Président qui, avec Annie Anzieu, représentait l'expérience que d'aucuns craignaient que nous ne manquions. Ce Conseil a réglé sans difficulté les affaires courantes. Il a surtout tendu à développer une politique associative propre à rassembler les forces vives de l'institution, à les stimuler et à les mettre au service d'une authentique collégialité (chacun participant de sa place, et selon sa compétence, au fonctionnement de l'institution) et au service de la promotion dans la modernité de l'exercice de l'analyse, sa formation, sa transmission et son expansion. L'organisation du congrès de Nice en a été une application particulièrement efficace.

Je suis heureux de dire que les nombreux collègues titulaires et sociétaires que le Conseil a sollicités pour l'aider à sa tâche ont répondu avec dévouement et ferveur, témoignant par là de l'excellente santé morale de notre association.

Avec notre secrétaire de direction, au dévouement et à la conscience professionnelle exemplaires, le conseil a défini trois orientations nouvelles concernant l'exécution de sa tâche :

- Le transfert d'autorité d'un conseil à l'autre fut quelque peu entravé par le fait que, pour la première fois depuis son embauche, notre attachée de direction eut à faire à une équipe entièrement nouvelle, ce qui l'a soumise à une nostalgie bien compréhensible. Cet état de fait nous a ensemble conduits à une réflexion

permettant de préciser que l'adaptation, chaque deux ans, à de nouveaux responsables, à de nouvelles sensibilités, à des conceptions différentes de l'exercice des affaires, faisait partie intégrante du profil de son poste. Nous avons ainsi, espérons-le, dégagé l'avenir pour les collègues qui nous relayeront dans cette charge, et ménagé la possibilité enrichissante d'un changement dans la continuité, selon le génie des individualités qui composent une institution.

- L'institution des statistiques concernant le cursus des analystes en formation nous permet désormais de suivre avec précision leur avancement - ou leur stagnation. Notre secrétaire consacre une part importante de son temps à ce suivi, ce qui l'amène à connaître parfaitement et leur évolution dans les étapes de leur formation et leur situation administrative. Afin d'éviter le risque d'une dérive bureaucratique inhérente à une telle concentration d'informations, celle-ci et le Conseil ont été conduits à introduire un certain nombre de précautions déontologiques. Il a été ainsi convenu qu'en aucun cas, aucun renseignement d'ordre administratif ne serait transmis au Comité de formation dont la tâche évaluative ne peut se fonder que sur les seuls critères analytiques. La séparation de l'analytique et de l'administratif est en effet un point essentiel et épineux en ce qui concerne les analystes en formation, qui sont «en formation» pour le seul Institut du même nom, mais sont solidaires des membres par leur participation au fonctionnement administratif et financier de l'association.

- Enfin si le volume des affaires à traiter justifie largement un plein-temps de secrétariat de direction, notre faible effectif rend néanmoins «excessif» le coût de ce poste. Il y a là, à minima, une contradiction entre les exigences de l'institution, de son projet analytique et associatif, et les exigences de l'économique, contradiction qui n'est certes pas à résoudre dans l'immédiat, mais qui doit appeler une réflexion et un débat : la santé morale d'une association dépend aussi de sa santé économique.

## 2 - LES ACTIVITES SCIENTIFIQUES

Les entretiens de Vaucresson constituent la perle de l'activité scientifique et associative de notre institution. Ceux du 4 et 5 juin 1994 organisés par M. Moscovici et l'ancien Conseil, étaient consacrés à «La règle fondamentale : l'invention de la situation analytique». Ils nous ont permis d'entendre, sous la direction de J.C. Lavie, les exposés de V. Smirnoff, «Liberté surveillée», de P. Engel, «Croyance, jugement et aveuglement volontaire», et de A. Petitier, «L'insensé, l'informe et

le terne aujourd'hui». Les 10 et 11 décembre, autour de D. Widlöcher, le thème «Conflits d'identification» a fait l'objet des exposés de H. Faimberg «Le temps narcissique de l'œdipe», de J. André, «Moi, autre même», et de A. Beetschen, «Son père tout craché : fils prodigue, fils prodige».

Il a été, de plus, le prétexte de fêter amicalement et joyeusement le trentenaire de notre association. J. Laplanche, D. Widlöcher et J. L. Lang nous ont rappelé les tribulations doctrinales et historiques auxquelles nous devons d'exister.

Ces entretiens de Vaucresson, parce qu'ils s'étendent sur un jour et demi, parce qu'ils permettent un développement, dans la durée, de la pensée communautaire, nous valent une chaleur certaine et une grande qualité des échanges individuels. Par ce qu'ils stimulent de travail, de rigueur et d'inventivité chez les conférenciers, ils combinent sans aucun doute, les besoins scientifiques et associatifs de l'institution. La très forte participation des membres et analystes en formation en témoigne largement. Outre qu'ils contribuent, par les bénéfices qu'ils dégagent, à la bonne santé financière de l'association, ils sont sans doute le lieu où l'âme de l'association se manifeste avec le plus de force.

Il n'en est pas de même en ce qui concerne les Mardis scientifiques. La qualité des exposés aussi travaillés et brillants qu'à Vaucresson ne sont pas en cause. C'est ce que nous avons pu vérifier en écoutant F. Gantheret, «Traces et chair», G. Rosolato, «Transfert, sur les traces de la suggestion», K. Nassikas, «Traces et contextualité du transfert», et M. Gribinski, «Petites coupures» et que nous vérifierons encore lorsque nous entendrons M. J. Célié et les orateurs de la table ronde qui doit, en mai, conclure ce cycle consacré aux «traces».

Qu'est-ce qui ne va pas dans ces mardis scientifiques ? D'abord l'assistance parce qu'elle est toujours moindre, et parce que, surtout, elle fluctue en fonction de l'orateur, comme si on y venait écouter un certain conférencier et que tout souci d'activité scientifique communautaire en était exclue. Puis la discussion qui devient toujours plus formelle et chétive. Les mardis tendent ainsi à devenir un exercice individuel, une prestation un peu routinière à laquelle manquent une signification associative réelle et profonde, et du coup, un enthousiasme ce qui porte gravement préjudice au travail très important et précieux qu'y dévouent les conférenciers.

Le Conseil, ainsi que le Comité scientifique composé de F. Gantheret, C. Chabert, C. Chatillon-Gallet, L. Bleger, J. Y. Tamet et auquel E. Gomez Mango insuffle sa passion de la chose analytique, se penchent avec obstination sur ce problème. Que faire pour redonner à ces mardis une utilité réelle

et une fonction authentique ? Une institution qui n'avance pas recule ; une communauté qui ne dépasse pas ses inerties ou ne résout pas ses symptômes étouffés son élan créateur. Sans doute, les mardis scientifiques ont-ils eu, au moment de la fondation de l'A.P.F., un rôle essentiel ; sans doute le débat très vif que ne manquaient pas de susciter, entre fondateurs, les exposés, débat qui passionnait l'auditoire, a-t-il été longtemps, implicitement, l'occasion d'exposer les mouvements théoriques divers qui avaient conduit à la scission et à la fondation de l'A.P.F. Celle-ci évolue, elle s'historise. Les conditions du débat ont changé et avec elles la finalité même de ces réunions scientifiques. L'Assemblée générale devrait, à notre sens, consacrer un moment de sa réflexion à l'explicitation de cette difficulté institutionnelle.

### 3 - L'ACTIVITE ASSOCIATIVE

Je regroupe sous cette rubrique les journées des membres, la publication de notre journal intérieur et la réorganisation de notre bibliothèque.

Les Journées des membres : Elles ont été consacrées en quelque sorte à nos relations à l'I.P.A., puisque toutes deux ont été organisées autour de l'invitation de deux de ses actuels vice-présidents, tous deux candidats à la présidence à l'élection de juillet 1995. Nous avons donc reçu, le 1er octobre 1994, Otto Kernberg et le 19 novembre, Charles Hanly. Outre un large tour d'horizon sur la fonction actuelle de cette instance internationale, sur son avenir, nos invités nous ont informés de leur programme et de leur projet. Les membres de notre association disposeront ainsi, lors de l'élection par correspondance, des moyens de leur vote.

Documents & Débats est désormais à la charge du très actif, très motivé et très ordonné vice-président Bernard Favarel-Garrigues. L'exécution rigoureuse et régulière de ce journal interne est évidemment essentielle à la diffusion à tous des informations concernant la vie administrative et scientifique de l'institution, ainsi que des problèmes rencontrés dans nos relations aux autres sociétés et aux instances fédératives. Là encore petite société veut dire coût excessif de cet outil de communication. Mais qui veut la fin veut les moyens. Et quels que soient sa charge financière et le travail exigé par sa parution régulière, Documents & Débats paraîtra deux fois par an, un numéro étant consacré aux affaires, l'autre aux conférences prononcées au sein de notre association. Il s'y substituera, cette année, un numéro spécial consacré à la mémoire de Victor Smirnoff.

Notre bibliothèque : elle sera rénovée et recensée sous l'impulsion de J.L. Lang, aidé par M.J. Célié et par un groupe d'analystes en formation. Les dons sont les bienvenus.

### 4 - L'ENSEIGNEMENT

Les trois activités désormais «canoniques», le séminaire d'introduction à la formation théorique et clinique, les mardis autour de la technique et les débats du jeudi autour d'un texte se poursuivent avec un succès et un enthousiasme qui combleront les espérances qu'on avait mises en elles.

- A la première, R. Moury et H. Normand apportent un intérêt profond et constant pour la formation des jeunes analystes et la transmission de la psychanalyse. Ils assurent la tâche essentielle d'accueillir et d'initier les membres nouveaux pour qui les enjeux réels de l'institution restent énigmatiques et opaques.

- La seconde est organisée avec diligence par Monique Rovet. Le débat théorico-pratique y est assuré par A. Petitier, P. Férida et M. Gribinski. Les exposants auront été cette année B. Géraud, D. Suchet, C. Cyssau, C. Barazer et, bientôt, J. André.

- Quant à la troisième dont l'initiative et la responsabilité sont entièrement dévolues aux analystes en formation, elle a donné lieu aux interventions, depuis leur texte, de A. Green, D. Widlöcher, J. C. Lavie, W. Granoff, M. Gribinski.

Je le reconnais, je n'ai pas pensé à temps à solliciter L. Kahn, secrétaire du Comité de l'enseignement, à adresser aux responsables de séminaires le questionnaire destiné à dresser le bilan de leur participation. Je ne suis donc pas en mesure de vous apporter à ce niveau les informations adéquates. Mais la rumeur, les informations privées glanées de-ci de-là font état d'une participation intense des analystes en formation et des membres aux séminaires et groupes de travail multiples et variés que le programme scientifique annonçait. Une participation massive et surtout scientifiquement active qui témoigne d'un engagement authentique et enthousiaste des analystes en formation à la vie institutionnelle dans ce qu'elle a pour nous de plus précieux : l'approfondissement, le perfectionnement de l'outil analytique.

Le Comité de l'enseignement s'est réuni autour de sa secrétaire, Laurence Kahn, par deux fois. Il est, comme vous le savez, composé de J. C. Arfouilloux, représentant du Collège des Titulaires, de G. Rosolato, M. Rovet, A. Robert-Pariset, J. André, A. Beetschen,

J. Lansac-Fatte, et des membres ex-officio que sont E. Gòmez Mango et moi-même. Ce Comité a bien sûr accompli sa tâche d'enregistrer, après vérification de leur légitimité, les propositions de séminaires et groupes de travail émanant des membres ou des analystes en formation, il a procédé à la mise en place des activités permanentes susmentionnées, il a procédé à l'édition du bulletin scientifique. Que L. Kahn soit remerciée de l'effort qu'elle a dû fournir ici, et du succès qu'elle y a remporté. Mais le Comité de l'enseignement s'est aussi préoccupé, sinon de définir une politique de l'enseignement qui est chose faite depuis longtemps à l'A.P.F., sans doute par sa fondation même, mais d'infléchir cette politique en fonction des besoins actuels, nouveaux, de notre association : c'est ainsi qu'une discussion approfondie a tenté d'étudier les moyens par lesquels la formation distillée à l'occasion de ces séminaires et groupes de travail pouvait contribuer, en outre, à favoriser parmi nos membres et analystes en formation un intérêt accru pour l'associativité. Comme son intitulé l'indique, voire le prescrit, l'A.P.F. est une association d'analystes engagés dans une réflexion convergente sur l'exercice et la théorie de l'analyse à partir de positions personnelles réputées divergentes. Le devenir naturel des analystes dits en formation est d'être analystes bien sûr, mais analystes de cette association.

## 5 - LA FORMATION

Le Collège des titulaires s'est réuni 4 fois, (les 24.01.94, 16.05.94, 28.11.94, 30.01.95.). Il a pu procéder au réexamen des questions restées en souffrance concernant le fonctionnement de l'Institut de formation. Ces questions sont essentiellement au nombre de deux : la situation des analystes qui ont arrêté leur formation en cours de route ou n'ont rien entrepris depuis leur admission ; à quoi s'ajoute la situation des analystes dont le cursus a été validé et qui n'ont pas fait, après un délai raisonnable, acte de candidature au sociétariat. Il résulte de cet état de chose une pesanteur pour le fonctionnement de l'institution, qui traduit un malaise tant individuel qu'institutionnel, et dont il nous appartient de découvrir les causes avant d'en proposer un remède. La seconde question est relative à l'inégale répartition des demandes de supervision auprès des membres titulaires de l'Institut de formation. Question délicate qui devrait faire travailler, dialectiquement, la contradiction entre le droit de chaque analyste en formation au libre choix de son superviseur et l'idéal d'une exigence associative qui reconnaît à tout titulaire, dès lors qu'il est admis à l'Institut, la même compétence en matière de formation.

Le Collège des titulaires a choisi d'examiner avec précaution et minutie ces questions délicates et difficiles. Une journée des membres titulaires est prévue à cet effet le 23 septembre prochain.

Enfin, le Collège des titulaires a eu le plaisir de valider les cursus de C. Chatillon-Gallet, C. Doche, R. Lazarovici, P. Mérot, F. Votadoro.

## 6 - LES AFFAIRES dites EXTERIEURES

Vues de loin, ces affaires apparaissent simples ; elles concernent nos relations avec les autres sociétés voisines, tout spécialement la S.P.P. avec qui nous coopérons au plan scientifique ou administratif ; notre engagement dans la F.E.P. ; nos liens avec l'I.P.A. Enfin une rubrique particulière doit être aménagée face aux problèmes posés par le développement de la psychanalyse dans les pays de l'Est, que les sociétés établies que nous sommes avons la responsabilité morale d'aider financièrement et scientifiquement, tout en veillant à ce que cette aide reste cohérente avec le projet analytique qui la fonde et exempte d'arrière pensée politique d'influence, voire d'emprise.

Vu de l'intérieur cependant, le maniement de ces affaires est complexe et problématique, et avant de les détailler, je souhaite vous en exposer les difficultés, et ce pour une raison essentielle : une politique d'ensemble des affaires extérieures doit être constamment redéfinie afin que le Conseil, ou le Président, qui doit, souvent dans la hâte, voire quelquefois l'urgence, prendre des décisions ponctuelles, puisse le faire sur la base d'une philosophie institutionnelle consensuelle.

Ces difficultés sont au nombre de trois :

- d'abord l'énergie qu'elles requièrent et le temps que le Conseil leur consacre. Nous nous étions proposés, avec Dominique Clerc-Maugendre, d'en faire le compte, mais comme vous le savez, on ne peut pas être à la fenêtre et se regarder passer dans la rue. Disons, pour vous en donner une idée, que nous dévouons à ces affaires les deux tiers du temps que nous consacrons au Conseil. C'est considérable, c'est surtout autant de temps que nous dérobon à la gestion intérieure de l'institution.

- ensuite le coût financier de ces opérations extérieures. Vous avez pu le mesurer à la lecture du rapport de trésorerie que L. Dürrmeyer nous a courtoisement adressé avant cette Assemblée générale. Pendant ce dernier exercice, nous avons délégué un représentant à Lisbonne, à Barcelone, à Bruxelles, à Oslo et à Londres plusieurs fois.

Remarquez là encore qu'une société à petit effectif a, à ce niveau, exactement les mêmes charges qu'une société à gros effectif, sauf que le coût, par individu, est dans le premier cas considérablement plus élevé. A cela s'ajoutent les cotisations que nous reversons à l'I.P.A. et à la F.E.P.

- enfin dans le concert que jouent les sociétés analytiques dans ces dernières instances, le rapport de force qui tend à s'établir entre elles est très inégal et je dirais même qu'il est de plus en plus inégal. Nous entrons dans une ère où les sociétés ne se définissent plus strictement par leur rapport à la doctrine analytique, mais de plus en plus par leur force numérique, c'est-à-dire d'une certaine façon, par leur puissance économique. J'en veux pour preuve l'influence très considérable qu'ont dans la F.E.P. les sociétés allemandes, anglaises, hollandaises et la S.P.P. Je ne noircis pas le tableau, je décris les faits avec lucidité et sérénité. Je trouve même drôle que des analystes en soient là, qu'ils ne pensent plus à déjouer, pour eux-mêmes, les ruses de la résistance ...

De cette dérive politique de l'instance fédérative européenne (je parle pour l'heure surtout d'elle, l'I.P.A., société de membres, ne pose pas ces problèmes), il résulte que la procédure électorale qui normalement l'organise (le conseil exécutif est élu par les présidents des sociétés composantes) tend à être subrepticement dévoyée : par un jeu d'alliance préélectorale, à travers sans doute des consignes de vote, l'élection aux postes de l'exécutif est jouée d'avance. Je n'ai bien sûr pas la naïveté de croire qu'à ce niveau suprême d'une institution internationale, une démocratie à l'athénienne soit encore possible. Le florentisme y est quasiment une nécessité ; nous ne nous en offusquerons pas. Nous en concluons seulement que l'A.P.F. n'a aucune chance d'y avoir jamais un représentant. La candidature que nous y avons proposée par la personne de R. Moury à Vienne, il y a deux ans, a échoué et Dalewijk m'a affirmé, tout récemment à Barcelone, et en représailles de notre opposition à l'institution de la Chambre des délégués, que «je ne serais jamais élu à la F.E.P.» Ou alors pour y être élu, faudrait-il jouer la stratégie propre à cette institution, nouer des alliances politiques, être des hommes de couloir ... Une telle attitude est-elle compatible avec notre être profond d'analyste ? Freud et Machiavel sont-ils compatibles ? Je n'ai pas de réponse, j'ouvre ce débat, il appartient, je crois, à l'association de décider d'une position claire à ce sujet. Mais de ces difficultés susmentionnées découle une interrogation qui est plus que le mouvement d'humeur d'un président harassé par ces questions : le jeu (requis par ces affaires extérieures) vaut-il la chandelle ? Certes peut-on les considérer comme faisant partie de l'ananké, comme étant la nécessité incontournable imposée à

une société pour exister dans le champ social à laquelle ne pourrait s'opposer que l'utopie du splendide isolement. Certes. Mais encore faudrait-il apprécier plus finement cette nécessité, la réévaluer. Nous l'avons fait en ce qui concerne l'I.P.A. à l'occasion des deux dernières journées des membres qui ont montré un attachement profond et raisonné de l'A.P.F. à cette instance. Ne faudrait-il pas faire de même en ce qui concerne notre adhésion à la F.E.P., et comme nous n'aurons sans doute pas le temps aujourd'hui d'aborder réellement cette question, il serait pertinent de lui consacrer la prochaine journée des membres. Nous disposerons alors, après-coup, de l'expérience du congrès de Nice.

Mais je dois maintenant vous rendre compte en détail de ces affaires.

#### A - Les relations avec la S.P.P.

Elles ont été, grâce à l'exquise gentillesse de G. Diatkine et des membres de son Conseil, réellement coopératives. Les deux Conseils se sont rencontrés le 2 juillet 1994. La S.P.P. a exprimé avec insistance le souhait que s'organise entre les comités de formation de nos sociétés un échange quant aux critères de sélection des candidats et de validation des cursus. Sous forme, par exemple, d'un groupe de travail. La S.P.P. nous prête en ce domaine une doctrine meilleure que la leur. Sans doute n'ont-ils pas tort.

Je vous transmets cette demande.

Le congrès des psychanalystes de langue française des pays romans a eu lieu à Lisbonne du 12 au 15 mai 1994. Nous y entendîmes les rapports de Louise de Urtubey sur «Le travail du contre-transfert», et de Carlos Amaral Dias sur «La fonction contenante de l'analyste». A. Anzieu et E. Gomez Mango comptaient parmi les participants. A la réunion des Présidents à laquelle donnait lieu cette manifestation, j'ai demandé à ce que soit rétabli l'usage selon lequel, au congrès qui prend place à Paris chaque deux ans, l'un des deux intervenants soit un membre de l'A.P.F. Le Comité d'organisation a accepté ma demande et, à son tour, D. Widlöcher a accepté d'assurer cette prestation pour ce qui concerne le prochain congrès qui aura lieu à Paris du 25 au 28 mai 1995. Le thème en sera «Métopsychoanalyse des processus et transitionnalité». René Roussillon sera l'intervenant de la S.P.P. Nous sommes fiers et heureux que D. Widlöcher ait accepté cette charge réellement lourde s'agissant, selon les idéaux des langues romanes, d'un rapport volumineux et savant. Pourrions-nous pour d'autres congrès honorer notre engagement ? Le type de rapport exigé par les langues romanes n'est pas tout-à-

Fait conforme à l'esprit A.P.F. Saurons-nous surmonter nos réticences qui sont aussi narcissiques que scientifiques (ou l'inverse !) et nous adapter à ce type de communication ? Ce sera bien sûr seulement si la communauté analytique que nous formons est réellement convaincue de l'intérêt et de la nécessité d'un échange scientifique inter associatif et si, individuellement, des membres se sentaient motivés pour entreprendre ce travail. La question de l'isolement ne se pose pas seulement au plan politique ; elle se pose aussi et surtout au plan scientifique. Par la médiation des nombreuses revues qu'éditent certains de ses membres, l'A.P.F. n'est certes pas isolée scientifiquement. Mais ne comptons-nous pas trop précisément sur ces initiatives individuelles, et ne restons-nous pas, institutionnellement parlant, frileusement repliés sur nous-mêmes. Je ne réponds pas à cette question, je la pose, mais voilà encore le motif d'un débat essentiel. Car de la solution que nous y donnerons dépendra notre «force d'attraction».

Les XIIèmes Journées Occitanes de Psychanalyse seront organisées localement par l'A.P.F. et la S.P.P. de façon conjointe ; elles se dérouleront à Toulouse les 10-11-12 novembre 1995, sur le thème de «L'inquiétante étrangeté dans la cure». Pour l'A.P.F., Jean Bousquet et Anne-Marie Duffaut travaillent à la mise en place du programme de ces journées ; le Conseil a délégué Bernard Favarel-Garrigues pour en coordonner le déroulement.. Les interventions en séance plénière seront assurées, pour l'A.P.F., par Laurence Kahn et Aline Petitier. Pierre Fédida et Michel Gribinski seront au nombre des discutants.

Il est d'autre part prévu que six des tables rondes soient animées par des membres ou analystes en formation de l'A.P.F.

#### B - Nos relations avec l'I.P.A.

J'irai vite. Trois choses :

- D'abord l'issue heureuse - pour nous - de la demande du study-group engagée par certains de nos membres. L'I.P.A. a donc suivi les conclusions du site-visiting-comitee, et dans sa réunion de juillet 1994, il a été répondu négativement à cette demande et réparti à leurs promoteurs qu'ils «pourraient contribuer de meilleure façon au développement de la psychanalyse en France en oeuvrant au sein de leurs sociétés respectives». Leur tentative de dissidence devrait donc s'être arrêtée là, et l'A.P.F. leur confirme par ma voix qu'ils ont leur place parmi nous.

- Puis l'issue malheureuse - pour nous toujours - de l'affaire de la Chambre des délégués. Vous avez été

tenus au courant de son évolution et des démarches que nous avons entreprises pour contrecarrer la mise en place de cette institution que nous jugeons imprudente, coûteuse, contenant un fort risque de dérive bureaucratique, et préjudiciable à terme aux petites sociétés comme la nôtre. Le système électoral qui préside à sa composition, pour les mêmes raisons que j'énonçais au sujet de la F.E.P., ne nous est pas favorable. Mais vous avez pu voir, à la lecture de la dernière lettre d'information de l'I.P.A., que l'installation de cette Chambre est maintenant chose faite, que la solennité à laquelle elle a donné lieu garantit sa longévité. Le ton de ses représentants a changé en conséquence, et dans la dernière lettre que notre «communicateur» B. Denzler m'a adressée, celle-ci a un ton grondeur et autoritaire pour morigéner mon opposition critique à cette institution. Il nous faut désormais vivre avec la Chambre des délégués, et simplement lutter, mais sans grand espoir, pour qu'à l'élection de ses membres se substitue la participation, à tour de rôle, de représentants de chaque société. Une fois de plus, l'ananké !

- Enfin je vous rappelle qu'il sera procédé prochainement à l'élection du président de l'I.P.A. Nous connaissons les candidats en lice, Otto Kernberg et Charles Hanly. Je tiens à dire que le seul qui nous ait apporté un soutien, certes mesuré, à notre contestation de la Chambre des délégués, est C. Hanly.

J'ajouterai pour en terminer avec cette rubrique, que j'ai assisté en juillet 1994 à la dernière réunion des présidents des sociétés composantes à laquelle doit désormais se substituer la Chambre. Aucun sujet de fond n'y a été abordé ; enfin que le 39ème congrès de l'I.P.A. aura lieu à San-Francisco du 30 juillet au 4 août 1995 et aura pour thème «La réalité psychique : son impact sur l'analyste et le patient aujourd'hui».

L. Kahn et H. Normand ont participé à la sélection des rapports pour l'Europe et D. Widlöcher y dirigera une table ronde.

#### C - Les relations avec la F.E.P.

Comme j'ai déjà évoqué leur caractère problématique - et ce d'une façon qui est loin d'être exhaustive - je me bornerai à rendre compte des manifestations auxquelles elles ont donné lieu :

a) les réunions du Conseil exécutif et des Présidents des sociétés composantes : le 8 mai 1994 à Paris et les 5 et 6 novembre 1994 à Barcelone. Réunions chaque fois assez décevantes parce qu'embolisées assez méthodiquement par l'examen de deux questions chères au Comité exécutif : les relations avec les pays

de l'Est et l'éventuelle élaboration d'un statut de psychothérapeute et d'analyste pour l'Europe. J'ai émis, en votre nom, des réserves sur cette dernière préoccupation risquant, à terme, d'être professionnaliste ou corporatiste. Les nombreuses manifestations scientifiques que la F.E.P. a en charge la dédouane presque trop aisément qu'elle reste fidèle au but qui l'a originellement promue, de favoriser les échanges scientifiques entre ses sociétés composantes. Mais c'est une chose d'organiser des réunions et une autre de réfléchir aux conditions du débat scientifique quand l'hégémonie d'une certaine pensée «anglo-saxonne», disons néo-kleinienne, laisse peu d'ouverture pour que d'autres voix puissent se faire entendre. J'ai aussi protesté contre le fait que depuis de nombreuses années aucun senior analyste de notre association n'ait été sollicité pour participer, par exemple, à la «standing conference on training analyst» ou au «séminaire clinique des membres associés». La participation scientifique des diverses sociétés analytiques aux activités scientifiques de la F.E.P. n'est pas un modèle d'égalité. La prochaine réunion du Conseil exécutif et des Présidents se tiendra à Nice le 5 avril 1995. Le fait marquant en sera la passation de la charge présidentielle de Terttu Eskelinen de Folch à Alain Gibeault.

- b) le symposium scientifique de la F.E.P. a eu lieu en Belgique du 25 au 27 mars 1994. M. J. Célié a bien voulu, in extremis, nous y représenter.
- c) V. Abel-Prot et J. Bousquet ont participé au séminaire clinique des membres associés à Oslo du 16 au 19 juin 1994.
- d) la «Standing conference on training» s'est déroulée les 13 et 14 octobre 1994 à Londres. D. Clerc-Maugendre et E. Séchaud nous y représentaient.
- e) le «Week-end Conference for English speaking members of European Societies» organisé conjointement par la F.E.P. et la British Society à l'occasion du 75ème anniversaire de «l'International Journal of Psychoanalysis» s'est tenu à Londres du 14 au 16 octobre 1994 ; M. Gribinski et D. Widlöcher ont apporté leur contribution au thème : «Conceptualisation et communication des faits cliniques en psychanalyse».
- f) enfin, conjointement avec l'«Anna Freud Center», la F.E.P. a organisé du 25 au 27 novembre 1994 une conférence élargie sur la psychanalyse de l'enfant : «Formulation des interprétations de transfert aujourd'hui» ; j'y suis intervenu. L. Dürrmeyer et B. Foliot y étaient présentes.

J'évoquerai plus longuement la dernière des nombreuses manifestations F.E.P. : le congrès de Nice, dévolu aux «Aspects théoriques et cliniques de

l'homosexualité dans le processus analytique», congrès que nous avons l'honneur et la charge d'organiser. Le Conseil a consacré un temps considérable à sa préparation, tout comme G. Darcourt qui en assure localement tout le souci. Grâce à la complicité des membres sociétaires qui ont bien voulu assurer la coordination des tables rondes, nous aurons pu inverser la peine inhérente à cette charge en plaisir et enthousiasme, puisque aussi bien nous serons assurés que l'esprit A.P.F. soufflera de bout en bout sur ce congrès. Ces coordinateurs, non contents de gérer la complexité des interventions venant de tous horizons, ont oeuvré à ce que les exposés soient traduits au préalable dans les trois langues officielles, allemand, anglais et français, et mis à la disposition des participants, contribuant ainsi à la convivialité et à un authentique échange inter-communautaire. Nous pouvons être fiers et remercier de ce qu'ils ont réalisé, L. Apfelbaum, F. Brelet, M.J. Célié, C. Chabert, F. Desvignes, B. Foliot, D. Maugendre et J. Ludin qui a remplacé le regretté J. Palaci.

Nous pourrions donc nous rendre à Nice confiants, d'autant que nous savons pouvoir compter sur R. Dorey qui y fera un des trois exposés magistraux, sur M. Gribinski qui a accepté d'être un des discutants, et sur A. Anzieu, J.C. Arfouilloux, F. Gantheret, R. Moury, G. Rosolato et E. Séchaud qui interviendront dans les tables rondes. Congrès fétiche donc pour l'A.P.F. qui aura ainsi l'occasion de mesurer, in vivo, les espoirs que nous pouvons mettre dans une appartenance à la communauté analytique européenne.

#### D - Les relations avec les pays «frères» de l'Europe de l'Est

Si cette rubrique vient en dernier, c'est, vous allez le voir, pour une raison précise. Deux membres seraient plus qualifiés que moi pour en parler : M. Gribinski qui a aidé longtemps à titre officiel aussi bien que privé le groupe lithuanien ; H. Normand qui lui, a aidé le groupe roumain. Comme vous le savez, des sociétés analytiques se développent dans les pays récemment libérés de la tyrannie politique. Ces groupes restent peu expérimentés, fragiles psychologiquement, et ils se heurtent à des difficultés économiques que nous avons du mal à imaginer. Un élan de solidarité certain s'est porté à leur secours venant des pays occidentaux, aussi sincère qu'impulsif, mais que ne parviennent pas réellement à coordonner les instances spécifiques qu'ont mis en place la F.E.P. et l'I.P.A., lesquelles ne sont pas non plus, à ce niveau là, parfaitement coordonnées ... Il en résulte une situation assez confuse, un partage des influences des diverses sociétés sur différents pays de l'Est qui peut

laisser penser qu'il y a tantôt une surassistance, tantôt au contraire, une méconnaissance des besoins analytiques réels de ces pays.

Fort de l'expérience très authentique de M. Gribinski et de H. Normand, le Conseil a jugé que si l'A.P.F. a, solidairement avec les autres sociétés européennes, un devoir d'aide aux sociétés naissantes, cette aide doit être raisonnée et surtout centralisée par l'organisme le plus compétent qu'est le Comité F.E.P. pour l'Europe de l'Est que dirige le très honnête Eero Rechardt. La manière d'aider analytiquement ces analystes est évidemment problématique : supervisions sur place par des analystes en déplacement, analyse gratuite au prix d'un exil provisoire - qui devient souvent définitif - enseignement sur un modèle universitaire, ont été des mesures urgentes mais sans doute mal adaptées qui requièrent d'être relayées par d'autres pratiques. J'ai défendu cette idée à la réunion des présidents de la F.E.P. D'autre part, si les besoins strictement analytiques de nos collègues de l'Est ont été pris en considération, d'autres besoins tout aussi impérieux ont pu être négligés, comme un accueil vrai, amical, dans le pays où ils viennent se former, la possibilité de perfectionner leur formation médicale ou psychologique dans des services hospitaliers ou dispensaires.

Le Conseil proposerait à l'Assemblée générale d'adopter face aux pays de l'Est la politique suivante :

- 1 -aider le fonds européen par une subvention financière sous couvert que celui-ci entreprenne une action concertée et faisant participer les analystes de toutes les sociétés européennes. L'un de nous pourrait être délégué comme observateur auprès de cet organisme.
- 2 -ce même observateur pourrait, en France, recueillir toutes les informations susceptibles de nous renseigner sur les besoins spécifiques des analystes de l'Est et organiser les moyens de les satisfaire. Le conseil proposerait que L. Dürrmeyer se charge de cette fonction en concertation avec tous ceux qui disposent d'une compétence en ce domaine.

En ce qui concerne la subvention, étant donné que le budget de l'A.P.F. est trop serré pour l'assurer, nous proposons que les membres et les analystes en formation aient la possibilité d'y contribuer directement en ajoutant à leur cotisation ou participation un don volontaire, et bien sûr, facultatif. Des analystes aideraient ainsi directement d'autres analystes par le relais anonyme des institutions. Je vous demanderai donc votre opinion sur cette mesure. Raison pour laquelle j'évoquais en dernier cette rubrique qui met en jeu l'analytique auquel nous sommes si attachés et l'associatif qui nous soude et

qui dépasse naturellement le cadre strict de notre propre communauté.

Avant de conclure définitivement, permettez-moi de dire un mot sur la préoccupation unanime du Conseil concernant la question de l'effectif de notre institution, préoccupation qui, je le mesure, anime ce rapport moral. Cette question, nous ne la soulevons pas de manière arbitraire. Elle s'impose depuis le fonctionnement économique sur lequel le rapport du trésorier sera encore plus explicite. Elle s'impose à travers la réalité internationale, européenne surtout, depuis donc une sorte d'épreuve de réalité que symbolise assez bien le poids dont dispose l'A.P.F. dans la F.E.P. ou à la Chambre des délégués. Elle s'impose sans doute moins depuis l'intérieur de l'A.P.F. qui, ayant toujours été une petite société, et s'identifiant à cette position minoritaire, y voyait sans doute le moyen et le symbole d'un fonctionnement institutionnel authentiquement analytique. De ce petit effectif, de cet idéal minoritaire découlent cependant un certain fatalisme, un goût de l'isolement, du repli narcissique qui va à l'encontre de la vigueur de notre pensée et de notre acharnement à défendre et transmettre la doctrine freudienne.

Je soulève cette question. A l'Assemblée générale de décider de sa pertinence et de sa légitimité. Le Conseil souhaite un débat à ce sujet - et ce souhait, soyez-en sûr, n'est ni formel ni intellectuel ; nous sommes responsables des 178 analystes qui se sont confiés à nous pour leur formation et nous devons, avec eux, construire un avenir serein.

Doit-on évoluer sur ce point de l'effectif qui n'est que la partie immergée d'un iceberg autrement important ? Comment évoluer ? A ces questions le Conseil n'a pas de réponses et ne souhaite pas en rechercher aussi longtemps que l'Assemblée générale ne l'a mandaté pour le faire. Notre effectif ne dépend que du fonctionnement du Comité de formation qui garantit la qualité analytique des analystes que nous accueillons et la valeur de la formation qu'ils y réalisent. Nul parmi nous ne doute de la rigueur avec laquelle les membres du Comité de formation exécutent cette tâche. Mais notre effectif dépend aussi de l'audience dont l'A.P.F. dispose dans le socius environnant et qui détermine l'afflux des futurs analystes venant frapper à notre porte.

Cette audience, longtemps nous l'avons due à l'autorité morale, scientifique, éditoriale de certains d'entre nous ; longtemps cette audience a été soutenue par ce moteur qu'était l'esprit fondateur d'une société ayant affirmé dans une scission solennelle ses projets, ses idéaux analytiques, ses exigences de formation. La scission n'est plus actuelle, elle n'est plus opérante, la tentative récente que nous savons a lamentablement avorté...



Par contre, l'exigence de fondation, de refondation reste, elle, très actuelle. Ne faut-il pas dans ce moment de notre histoire relancer l'esprit fondateur en réexaminant méthodiquement et sereinement les supposés théoriques et idéologiques qui nous organisent. Le problème de l'effectif où se rejoignent dans un conflit possiblement fécond les exigences de l'analytique et celles de l'adaptatif d'une société analytique semble, pour le Conseil, en être une voie possible.

Comment terminerais-je ce rapport sans témoigner ma gratitude à tous les membres du Conseil qui m'ont,

avec beaucoup de complicité, d'amitié et de compétence, entouré et sans lesquels rien du peu qui a été réalisé n'existerait. J'ai déjà dit les excellents conseils qu'ont été A. Anzieu et R. Dorey. J'ai dit aussi la passion analytique qu'ont mis dans leurs oeuvres B. Favarel-Garrigues et E. Gómez Mango. Il me reste à mentionner L. Dürrmeyer dont vous avez déjà pu apprécier la rigueur du rapport de trésorerie, les qualités d'organisatrice de nos solennités. Et puis, the last but not the least, D. Clerc-Maugendre, la secrétaire générale qui a porté toute l'année, le lourd et ingrat quotidien de la vie institutionnelle.



## **RAPPORT SUR LES ACTIVITES DU COMITE DE FORMATION** **28 mars 1994 - 13 mars 1995**

*Secrétaire du Comité de Formation : Raoul MOURY*

Mes Chers Collègues,

En tant que secrétaire du Comité de Formation, il m'appartient de vous présenter le rapport de son activité durant l'année écoulée - de mars 1994 à mars 1995.

Je le ferai en détaillant d'une part les données chiffrées concernant les demandes d'admission, les validations de contrôle, les homologations de cursus et la situation actuelle de l'ensemble des analystes en formation, d'autre part en faisant suivre chacun de ces paragraphes de commentaires éventuels.

Je terminerai par quelques remarques concernant le fonctionnement du Comité de Formation.

De mars 1994 à mars 1995, le Comité de Formation s'est réuni 11 fois. Pour chacune de ses séances d'une durée d'environ 3 heures, le Comité a examiné en moyenne 2 à 3 demandes de validation de 1er et 2ème contrôle, a constitué 2 à 3 commissions de validation et envisagé 3 à 4 demandes d'admission. En outre, nous avons estimé nécessaire, à la fin de chaque séance, de consacrer un temps de réflexion sur notre fonctionnement.

Dès notre première réunion du 28 mars 1994, après l'élection du nouveau secrétaire, nous nous étions fixé comme projet d'examiner un certain nombre de points, objectifs dont je vous fis part dans le compte-rendu de cette première réunion, qui constitua la trame de notre travail, à savoir :

- Quelles modalités de réponses écrites peuvent être celles du Comité de Formation, quelles nuances y apporter.

- Quels sont les critères éventuels retenus concernant les admissions, les validations du 1er et 2ème contrôle et la présence du contrôleur lors de ces validations.

- Enfin nous nous sommes interrogés sur le devenir de certains analystes en formation n'ayant rien entrepris depuis des années, soit dès leur admission, soit en cours de cursus. Restait la question des analystes ayant terminé leur cursus.

Ces problèmes ont été exposés lors des deux rapports présentés et discutés lors des Collèges des Titulaires

du 16 mai 1994 et du 11 octobre 1994. Nous vous en rappellerons les conclusions.

Enfin nous avons dû résoudre les questions soulevées par la validation des contrôles après le décès de Victor Smirnoff et les empêchements de Marianne Lagache.

Venons-en maintenant à l'état des lieux :

Durant cette année d'exercice, le Comité de Formation a eu à traiter de :

- 30 candidatures d'admission à l'Institut
- 16 demandes de validation du 1er contrôle
- 10 demandes de validation du 2ème contrôle (soit 26 validations)
- 6 demandes d'homologation de cursus.

Le nombre d'analystes en formation s'établit à ce jour à 178 soit 86 femmes et 92 hommes

Enfin 169 demandes téléphoniques et écrites ont été adressées à notre Association et ont donné lieu à l'envoi de notre circulaire explicative que nous avons quelque peu modifiée afin de la rendre plus explicite. Un certain nombre de ces demandes en restent à ce stade ; et ce n'est que dans un deuxième temps, après confirmation de la demande, que nous adressons la liste du Comité de Formation.

Ceci permet de comprendre le décalage entre le chiffre de 169 et celui des candidatures examinées 30.

### **L DEMANDES D'ADMISSION Á L'INSTITUT DE FORMATION**

Candidatures examinées : 30

Données générales :

- 13 hommes / 17 femmes -11 médecins (10 psychiatres)
- 19 non médecins (17 psychologues - 1 maître de conférence - 1 orthophoniste)

Divan d'origine :

- 13 A.P.F. (dont 5 titulaires)
- 2 S.P.P.  
(soit 15 I.P.A.)
- 15 non I.P.A. (dont IV Groupe, Ecole Freudienne, C.F.R.P., analyste non répertorié).

Les âges des candidats se répartissent entre 28 et 57 ans avec une concentration entre 40 et 45 ans.

Sur ces 30 candidatures examinées :

Le Comité en a accepté 9 et en a refusé 21

Simple remarque : stabilité des chiffres par rapport aux années précédentes :

1992/1993 : 29 candidatures examinées : 9 admis et 20 refus

1993/1994: 30 candidatures examinées : 10 admis et 20 refus.

### 1° - Les candidatures acceptées : 9

La répartition s'établit comme suit :

- 3 hommes / 6 femmes
- 5 médecins (tous psychiatres)
- 4 non médecins (tous psychologues cliniciens)

8 viennent d'un divan A.P.F.

- 3 divans Membre Titulaire (dont 2 seconde tranche)
- 3 divans Membre Sociétaire
- 2 divans analyste en formation

1 vient d'un divan analyste lacanien

### 2° - Les candidatures refusées : 21

La répartition s'établit comme suit :

10 hommes / 11 femmes

6 médecins (dont 5 psychiatres)

15 non médecins (dont 13 psychologues, 1 maître de conférence et 1 orthophoniste)

8 viennent d'un divan A.P.F.

- 5 divans Membre Titulaire
- 2 divans Membre Sociétaire
- 1 divan analyste en formation

4 viennent d'un divan S.P.P.

- 2 divans Membre Titulaire
- 2 divans Membre Associé

**soit un total de 12 divan IPA**

2 viennent d'un divan «IV° Groupe»

7 viennent d'un divan lacanien ou analyste non répertorié

**soit un total de 9 divan non IPA**

Donc sûr les 21 candidatures refusées :

12 divans IPA - dont 8 APF

9 divans non IPA

Commentaires :

Ils rejoignent ceux déjà soulignés l'année dernière par Pierre Fédida - je les complèterai.

1 °) La comparaison avec les années précédentes fait apparaître comme je l'ai déjà dit, la stabilité des chiffres de nos admissions, quelque soit, j'y insiste, le Comité de Formation en exercice :

Année	Candidature	Admission	Refus
91-92	40	8	32
92-93	29	9	20
93-94	30	10	20
94-95	30	9	21

Cette stabilité - au delà des chiffres, mais ceux-ci permettent de le révéler - témoigne, jusqu'à maintenant, du souhait de notre association de se maintenir en deçà d'un seuil critique. En effet, au-delà d'un certain nombre, cette masse critique modifierait notre structure et donc notre fonctionnement et nous ferait passer d'une fonctionnement véritablement analytique à un fonctionnement bureaucratique tel que le connaissent certaines grandes sociétés.

Malgré tout, constatons une légère progression des analystes admis puisqu'en :

1992: 175 analystes en formation

1993: 172 " "

1994: 172 " "

1995: 178 " " malgré 3 démissions

2°) remarque concernant les admissions :

Une tâche de présélection exercée par le secrétaire du Comité de Formation en collaboration avec le secrétariat de l'A.P.F. (déjà relevé par Pierre Fédida) selon la procédure que je vous ai déjà exposée et selon les critères que je vous rappelle.

Exigence :

- d'une expérience analytique personnelle

- d'une qualification professionnelle universitaire (médecin ou psychologue)

- d'une expérience clinique et psychopathologique.

Le critère principal étant bien entendu, le critère analytique, c'est-à-dire celui où l'écoute du candidat permet d'apprécier la mobilisation de son fonctionnement psychique.

Cette présélection a pour mérite de permettre au Comité de n'être pas envahi de candidatures mal informées, farfelues ou aux analyses trop brèves, permettant ainsi à celui-ci de consacrer un temps suffisant à l'examen des candidatures, en étant particulièrement vigilant à ce moment important de l'admission, non seulement pour le candidat, mais pour le devenir de notre association. Nous avons ainsi été amenés à constater que certains refus de premier contrôle, révèlent après coup, des erreurs d'admission. Pour autant, pourrions-nous garantir de telles erreurs par je ne sais quelle grille infaillible ? je ne le crois ni possible ni encore moins souhaitable.

3°) remarque

L'examen de ces candidatures permet de constater qu'il est parfaitement conforme à la lettre et à l'esprit de notre règlement intérieur dans son article 27 «Le Comité de Formation ne s'interdit pas de prendre en considération une demande d'un candidat dont l'analyste ne figure pas sur la liste des analystes en exercice à l'Institut de Formation».

Si, sur les 9 candidatures acceptées, 8 viennent d'un divan A.P.F. (dont 3 titulaires) et 1 d'un divan lacanien, cette origine A.P.F. ne garantit nullement l'admission, puisque sur les 21 candidatures refusées, 8 viennent aussi d'un divan A.P.F. et 4 d'un divan S.P.P., soit 12 d'un divan I.P.A. et 9 d'un divan non I.P.A.

4°) Dernière remarque concernant ces admissions :

Nous avons eu à résoudre les difficultés surgissant de candidats, d'un âge certain, faisant état de formation continue parfois depuis plus de 20 ans avec contrôles, séminaires multiples, activité d'analyste installé depuis longtemps et dont la demande d'entrée à l'Institut de Formation s'apparente plus à une demande d'admission à l'A.P.F.

A l'opposé, certains jeunes candidats, ayant fait certes une analyse mais dont le cursus professionnel est inachevé et l'expérience clinique réduite, ressortent plus d'une demande d'enseignement telle qu'elle fonctionnait autrefois.

Une réflexion sur ces sujets s'imposerait à mon sens.

## II. DEMANDES DE VALIDATION DE CONTROLE & HOMOLOGATION DE CURSUS

### 1° - Validation de 1er contrôle

16 demandes : 11 validés, 5 refusés.

Pour mémoire : 91-92 - 2 validés sur 2 demandés

92-93 - 2 validés sur 3 demandés

93-94 - 14 validés sur 14 demandés.

### 2° - Validation de 2ème contrôle

10 demandes : 10 validations

(dont 3 étaient des contrôles présentés l'année précédente, le Comité ayant préconisé la poursuite du contrôle).

Pour mémoire : 91-92 - 3 validés sur 4 demandés

92-93 - 2 validés sur 2 demandés

93-94 - 1 validé sur 5 demandés.

### 3° - Demandes d'homologation de Cursus

6 demandes ont été adressées, toutes déclarées recevables : 5 cursus ont été homologués, 1 refusé.

Commentaires

1ère remarque : Un travail important de validation de contrôle, 26 au total, dont 10 seconds contrôles.

2ème remarque : Comme je l'ai dit en préambule, la situation particulière des analystes en formation chez Victor Smirnoff et Marianne Lagache nous a amenés, après délibération du Comité, d'une part à leur proposer par lettre, une rencontre - s'ils le souhaitaient - avec le secrétaire du Comité de Formation afin d'examiner avec eux les répercussions de cette situation et leur souhait de présenter leur travail. C'est ce que certains d'entre eux ont fait. Nous avons pu ainsi entendre des candidats en l'absence de leur contrôleur (ce que rien n'interdit dans notre règlement intérieur) pour valider leur contrôle.

3ème remarque : Il nous est apparu que si, lors de certaine supervision, celle-ci peut fonctionner à un certain moment comme psychothérapie - étayage nécessaire pour l'analyste en formation, sans que pour autant durant ce moment difficile, cela n'entrave la perception du processus analytique chez son patient, pour d'autres, au contraire, la supervision se borne à cette fonction psychothérapique, prolonge le contrôle de façon indue sans que la nécessité d'une nouvelle tranche apparaisse au candidat, enfermant le contrôleur dans une position

délicate. Dès lors il nous semble que la fonction du refus de validation doit être posée au bon moment, sans remettre à plus tard ce NON, permettant éventuellement, la reprise d'un processus élaboratif chez le candidat. Le risque d'atermoiement et de renvoi à une étape ultérieure du cursus pouvant favoriser ce que Pierre Fédida dénommait «le second ler contrôle» ou plus encore la survenue d'un Non Tardif resté latent tout au long du cursus et dès lors difficilement appréhendable par le candidat.

### III. SITUATION DES 178 ANALYSTES INSCRITS À L'INSTITUT DE FORMATION

Si on compare d'une année sur l'autre le nombre des inscrits, on constate là encore une relative stabilité.

La situation des 178 analystes inscrits à l'Institut de Formation s'établit comme suit, au 20 mars 1995 : se décomposant de 86 femmes et 92 hommes.

- 32 analystes en formation n'ont encore rien commencé. Mais il faut tenir compte du fait que 14 environ sont, soit récemment admis, (depuis 2 ans), soit ont commencé une cure contrôlée qui n'a pas pu être poursuivie en raison de l'interruption du traitement. 18 analystes en formation admis en 1990 ou avant n'ont engagé aucun contrôle.

- 38 analystes en formation sont actuellement en cours de 1er contrôle ;

- 13 analystes en formation se trouvent avec un 1er contrôle suspendu ;

- 32 analystes en formation sont dans la situation particulière suivante : 8 ont eu leur 1er contrôle refusé et ne semblent pas avoir ré-entrepris un 1er contrôle ; 24 ont eu leur 1er contrôle validé mais n'ont pas encore engagé leur 2ème contrôle ;

- 26 analystes en formation sont actuellement en cours de 2ème contrôle ;

- 4 analystes en formation qui ont eu leur 2ème contrôle refusé, semblent n'avoir rien ré-entrepris ;

- 8 analystes en formation dont le 2ème contrôle vient d'être validé n'ont pas encore demandé l'homologation de leur cursus ;

- 3 personnes se trouvent avec un cursus non homologué ;

- 21 personnes ont leur cursus homologué mais n'ont pas fait acte de candidature au sociétariat.

- 1 personne enfin n'a pas été élue membre sociétaire.

On enregistre enfin :

2 démissions après paiement des frais de participation et 1 démission sans paiement des frais de participation.

Commentaires :

1°) Les 64 analystes en formation - actuellement en contrôle - (38 en premier, 26 en second contrôle) se répartissent quant à leur contrôle, entre 20 superviseurs sur 26 membres inscrits à l'Institut de Formation.

Sur ces 20 superviseurs :

15 ont de 1 à 3 contrôles

5 ont plus de 3 contrôles.

Une situation qui se modifie peu à peu par rapport aux années précédentes même si ces 5 superviseurs ont en cours 36 contrôles sur les 64.

Je ne crois pas qu'il s'agisse de relancer une discussion sur un mode polémique, ni de préconiser un *numerus clausus*, mais plutôt d'aborder la question en la reprenant sous l'angle du transfert comme le soulignait J.B. Pontalis lors de la réunion du Collège des Titulaires du 11 octobre 1994. Trop de transfert ? Aux yeux des analystes en formation, certains d'entre nous, sans doute, incarnent plus ou mieux que d'autres, non seulement ces personnages du passé mais surtout l'institution elle-même. Ils représentent l'identité de l'A.P.F. et sont donc le lieu d'appel du Transfert de Transfert. Plutôt que de le déplorer, prenons-en acte.

2°) Remarques sur les analystes en formation qui n'ont rien entrepris ou dont le cursus est interrompu, et ce, depuis de nombreuses années. Plutôt que de reprendre l'antienne habituelle sur ce sujet, constatons - comme ce fut le cas lors de la réunion en octobre 1994 - que nos avis sont très partagés et qu'aucun consensus n'a pu se dégager sur ce qu'il conviendrait d'envisager.

3°) Enfin, rappelons que le Comité de Formation, dans ce même rapport du 11 octobre, considérait que les analystes en formation ayant validé leur cursus, n'appartenaient plus - *stricto sensu* - à l'Institut de Formation - et qu'il eut été souhaitable de proposer, les concernant, une autre dénomination.

Là encore, nous ne trouvâmes pas un accord satisfaisant.

#### IV. FONCTIONNEMENT DU COMITE DE FORMATION

Venons-en au dernier chapitre de mon rapport sur les commentaires de fonctionnement du COMITE DE FORMATION. Comme je vous le disais au début, le Comité, dès sa première séance, a décidé de poursuivre et d'approfondir la réflexion déjà engagée les années précédentes.

1er point : Les modalités des réponses du Comité de Formation tant en ce qui concerne certaines admissions, que certains refus lors du cursus, nous sont apparues devoir être nuancées. Parfois il nous paru opportun de proposer que le candidat puisse rencontrer un membre du COMITE, afin que ce refus puisse être repris dans une perspective analytique sans apparaître comme la réponse non motivée d'une institution bureaucratique.

2ème point : En ce qui concerne la validation des contrôles :

- vigilance quant à la constitution des Commissions pour l'écoute du candidat,
- travail véritablement analytique avec les contrôleurs en l'intégrant à la discussion de la Commission tout en

essayant - ce qui n'est pas toujours facile - de veiller à ce que cette validation ne soit pas celle du contrôleur,

- enfin, exposé de la Commission devant le Comité, reprenant cette discussion, le Comité intervenant alors véritablement comme instance de l'institution - la décision finale lui incombant ; ainsi se déroule ce travail d'inter-transfert et d'inter-contrôle qui constitue sans aucun doute, une des richesses de notre fonctionnement. Justifiant ainsi, si j'ai bonne mémoire, la remarque de François Gantheret : «le Comité de Formation est le noyau dur de notre formation et de notre association».

Mes chers collègues, j'espère avoir été le porte-parole fidèle de mes collègues du Comité à qui j'avais soumis préalablement ce rapport qui fut discuté lors de notre dernière réunion. Permettez-moi d'ajouter que ce mode de fonctionnement fut favorisé par le climat d'amitié et d'estime réciproque qui régna entre nous. L'accueil d'Annie et Didier Anzieu chez eux n'y est sans doute pas étranger.

Je vous remercie de votre attention.

#### REPARTITION SUR 4 EXERCICES DES ANALYSTES EN FORMATION

Exercice	1991 à 1992	1992 à 1993	1993 à 1994	1994 à 1995
Nbre d'élèves	175	172	172	178
Elèves en contrôle	53	79	72	68
Nbre de contrôleurs	14	19	18	20
Candidatures examinées	40	29	30	28
Admissions	8	9	10	9
C 1 validés	2	2	14	10 (23%)
	aucun refus	1 refus	aucun refus	3 refus
C 2 validés	3	2	1	10
	1 refus	aucun refus	4 refus	aucun refus





## RAPPORT DU TRÉSORIER

Lucile DURRMEYER

Chers collègues,

Comme je vous l'ai écrit, nous avons, au sein du conseil, pensé qu'il pourrait être utile à la discussion, et plus agréable pour vous, de prendre connaissance de façon anticipée du rapport de trésorerie.

Vous en épargner la rebutante lecture n'est pas conforme aux statuts, je vais donc tenter de vous faire entendre de la façon la moins fastidieuse possible, si tant faire se peut, ce rapport, qui est le reflet comptable de notre vie associative, et nous concerne tous.

### 1. BILAN

Il nous permet de visualiser à la date du 31 décembre 1994 l'emploi (actif) et l'origine (passif) des ressources de notre association (voir ci-dessous).

#### L'ACTIF

1° L'Actif immobilisé : 36.624,72 francs, qui correspondent au montant non amorti du matériel informatique et de bureau.

Le risque d'être contraint, courant 95, de remplacer une partie de ce matériel doit être pris en compte.

En ce qui concerne le mode de financement deux possibilités s'offrent à nous :

- puiser sur nos réserves en revendant des sicav.
- ou bien, faire un emprunt bancaire.

Or d'après l'article 20 des statuts, le conseil d'administration ne peut décider de souscrire à un emprunt que, "sous la réserve expresse d'approbation par une assemblée générale."

Il est donc nécessaire, qu'au cours de cette assemblée générale, l'ensemble des membres réunis se prononce sur le mode de financement souhaité.

2° L'actif circulant : 460.732,24 francs

Il regroupe :

1/ Les créances : 10.400 francs. Leur montant correspond à une cotisation et deux participations impayées au 31 décembre 94.

2/ La trésorerie : nos valeurs mobilières de placement étaient évaluées au 31 décembre 94 à 448.362,24 francs

contre 467.540 F au 1<sup>er</sup> janvier 94 soit une perte de 19.177,06 francs.

Et, bien qu'aucune transaction n'ait été réalisée sur notre portefeuille en 94 cette perte doit être portée à notre actif.

La cause en est la chute importante, non seulement du rapport de nos sicav obligataires, mais aussi de leur valeur nette à la revente au 31 décembre 1994. A la date d'aujourd'hui le cours des sicav qui constituent notre portefeuille a remonté et, au cours de ce jour (20/03/95), notre moins value non réalisée était ramenée à : 6.649,53 francs.

La moins-value est donc fluctuante d'un jour à l'autre selon les cours boursiers ce qui confère un caractère théorique et virtuel à cette perte de 19.177,06 francs qui figure à l'actif du bilan 94.

3/ Les charges constatées d'avance : 1.743,00 francs

Cette somme correspond à des dépenses imputables à l'exercice 95 mais prévisionnées en 94 :

- à notre abonnement à la Revue Française de Psychanalyse (670 francs = prix de l'abonnement pour l'année 95, réglé en 94 mais imputable à l'exercice à l'exercice 95).

- aux arrhes et règlements versés à l'U.S.I.C. (1073 francs) pour la réservation de salles pour une partie de l'année 1995 (de la même façon il s'agit de charges réglées en 94 mais imputables à l'exercice 95).

#### LE PASSIF

1° Les réserves : 381.169,13 francs

Elles sont constituées par les ressources propres et permanentes de notre association.

Elles ont diminué de 13.179,56 francs en 1994 ce qui correspond au montant du déficit de l'année 1994. Celui-ci est inférieur au montant de la moins-value non réalisée au 31 décembre 94.

Et on est en droit de considérer ce déficit comme non réalisé ou virtuel.

Si nous n'avions pas eu cette année à subir les préjudices de placements boursiers désavantageux nous aurions eu au 31/12/94 un bénéfice de 5.997,50 francs.

Ce chiffre est cependant inférieur au bénéfice escompté par le budget prévisionnel (17.096 francs). Nous en verrons les raisons lors de l'étude du compte de résultat.

2° Les dettes : 116.187,83 francs.  
Elles sont constituées par:  
1/les charges et fournisseurs restant à payer  
- Fax (401,71 francs)  
- provisions pour le téléphone (500 francs)  
- provisions pour la réunion de la chambre des délégués à Londres (1.225 francs)  
- provisions pour le numéro de Documents et Débats qui sera consacré à Victor Smirnoff (20.000 francs).  
2/ les charges sociales sur les salaires de l'attachée de direction pour le dernier trimestre 94 (42.779,20 francs)

3/ la taxe sur salaires à verser au Trésor Public (9520 francs)

4/ notre découvert bancaire (41.761,42 francs) à la Société Générale.

A la suite de l'entretien que j'ai eu, en juin 94 avec le sous directeur de l'agence de la Société Générale le montant autorisé de notre découvert bancaire est passé de 100.000 à 150.000 francs.

L'Actif et le Passif ont donc le même montant : 497.356,96 francs

## BILAN AU 31 DECEMBRE 1994

<b>ACTIF</b>		<b>PASSIF</b>	
<b>IMMOBILISATIONS</b>	<b>36.624,72</b>	<b>RESERVES</b>	<b>381.169,13</b>
Logiciels informatiques 8.302,00		Report à nouveau 394.348,69	
- amortissements - 8.302,00		Résultat de l'exercice - 13.179,56	
<hr/>			
Mobilier matériel bureau 78.481,44		<b>DETTES</b>	<b>116.187,83</b>
- amortissements -41.856,72	36.624,72	Charges et Fournisseurs restant à payer 22.127,21	
<hr/>			
<b>CREANCES</b>	<b>10.400,00</b>	Charges sociales s/ salaires à payer 52.299,20	
Cotisations restant à recevoir des membres 5.200,00		URSSAF 26.720,00	
des élèves 5.200,00	10.400,00	ASSEDIC 6.479,00	
<hr/>		AGRR 3.466,80	
<b>TRESORERIE</b>	<b>448.589,24</b>	CIRICA 6.113,40	
Valeurs Mobilières de Placement 467.540,00		TRESOR PUBLIC 9.520,00	
- Prov s/Perte latente -19.177,06	448.362,94	<hr/>	
Caisse 226,30	448.589,24	Société Générale 41.761,42	
<hr/>			
<b>CHARGES CONSTATEES D'AVANCE</b>	<b>1.743,00</b>		
(imputables exercice 1995)			
<hr/>			
<b>TOTAL</b>	<b>497.356,96</b>	<b>TOTAL</b>	<b>497.356,96</b>

**COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE 1994**

	<b>RECETTES</b>		
		<b>LOCATION DE SALLES</b>	27.506.53
		- Usic	10.783.93
		- Notre Dame des Champs	16.722.60
<b>COTISATIONS</b>	291.200.00		
5.200 x 56		<b>VAUCRESSON</b>	139.301.76
<b>PARTICIPATIONS</b>	456.950.00	- Repas	30.905.00
2.600 x 174		Inin 12 365	
1.300 x 3		3 Jour. Memb 6.285	
650 x 1		.	
		. Décembre 12.255	
<b>ENTRETIENS DE VAUCRESSON</b>	229.700.00	- Réceptions	108.396.76
Vaucresson 06/94	102.400	. Juin 47.520	
Vaucresson 12/94	127.300	. Décembre 60.876.76	
<b>REMBOURSEMENTS ABONNEMENTS</b>	20.880.00	<b>POURBOIRES &amp; DONNS</b>	11.300.00
		<b>FRAIS D'ACCUEIL</b>	15.243.75
<b>TOTAL</b>	<b>998.730.00</b>	<b>MISSIONS</b>	136.006.07
		- Internes	72.533.60
		- Externes	63.472.47
<b>DEPENSES</b>		<b>COTISATIONS</b>	95.617.83
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	329.464.51	- I.P.A	77.309.91
- Salaire brut payé	225.300.00	- F.E.P.	18.307.92
- Cotisations URSSAF	60.020.10	<b>PUBLICATIONS INTERNES</b>	49.659.84
- Cotisations Retraite	9.187.20	- Documents & Débats 42/43	34.369.60
- Cotisations ASSEDIC	12.912.40	- Programme Enseignement	15.290.24
- Cotisations CIRICA	8.814.97	<b>ABONNEMENTS</b>	23.130.73
- Transport (sur carte orange)	2.159.50	<b>CREANCES IRRECOUVRABLES S/EXERCICE</b>	10.400.00
- Taxe sur salaire	10.044.00	<b>CREANCES IRRECOUVRABLES S/EXERCICE ANTERIEUR</b>	7.500.00
- Médecine du Travail	710.75	<b>DOTATION PERTE LATENTE S/EXERCICE</b>	19.177.06
- Taxe formation profession	315.59	<b>TOTAL</b>	<b>1.011.909.56</b>
<b>LOCAL SIEGE</b>	77.238.76	<b>TOTAL RECETTES</b>	<b>998.730.00</b>
- Loyer	27.264.00	<b>TOTAL DEPENSES</b>	<b>1.011.909.56</b>
- Entretien & Charges	44.227.76	<b>P E R T E S</b>	<b>13.179.56</b>
- Taxe d'habitation	4.087.00		
- Assurance	1.660.00		
<b>FRAIS DE BUREAU</b>	70.362.72		
- Papeterie	1.900.08		
- Imprimerie	5.517.42		
- Petit matériel	4.897.13		
- Timbres	30.651.00		
- Téléphone	7.999.68		
- Dotations aux amortissements	7.762.75		
- Honoraires	3.937.52		
- Annonces & Insertions	7.448.08		
- Port réfrigérateur	249.06		

## II. LE COMPTE DE RESULTAT

C'est en quelque sorte la projection d'un film nous permettant de visualiser la nature et les mouvements des opérations financières (recettes et dépenses) réalisées du 1 janvier 94 au 31 décembre 94 (cf. tableau ci-contre).

### LES RECETTES

#### 1 °/LES COTISATIONS

recettes 93	prévisions 94	recettes 94
265.000 francs	291.200 francs	291.200 francs
+10,41%/92	+9,8%/93	+9,8%/93
26,25% des recettes totales	30% des recettes totales	29,15% des recettes totales

La valeur globale des recettes-cotisations a augmenté de 26.200 francs. Ceci en raison de la majoration de 200 francs du montant de la cotisation 94 par rapport à celui de 93. Par ailleurs le nombre des membres était de 56 au 1er janvier 94.

#### 2°/LES PARTICIPATIONS

recettes 93	prévisions 94	recettes 94
436.250 francs	447.200 francs	456.950 francs
+4,16%/92	+2,51%/93	+4,74%/93
43,22% des recettes totales	46,14% des recettes totales	45,75% des recettes totales

La valeur globale des recettes-participations a augmenté de 20.700 francs par rapport à 93, en raison de la majoration de 100 francs du montant de la participation 94 par rapport à 93 et de l'effectif des analystes en formation qui est passé de 175 à 178 en cours d'année 1994.

#### 3°/LES ENTRETIENS DE VAUCRESSON

recettes 93	prévisions 94	recettes 94
204.000 francs	210.000 francs	229.700 francs
+13,80%/92	+2,94%/93	+12,6%/93
20,21% des recettes totales	21,66% des recettes totales	23% des recettes totales

En 94 le montant de l'inscription aux entretiens de Vaucresson a été fixé par le conseil à 800 francs, ainsi la valeur globale de leur recette a augmenté de 25.700 francs.

Cette année les entretiens de Vaucresson nous ont rapportés un bénéfice de :

- 38.515 francs en juin.

- 50.488 francs en décembre. Soit  
+27%/ 93.

#### 4° REMBOURSEMENTS DES ABONNEMENTS

20.880 francs.

Au 31 décembre 94 toutes les avances pour les abonnements, faites par la trésorerie aux membres et analystes en formation, étaient remboursées.

Montant total des recettes de l'année 1994 :  
998.730 francs

Comparaison avec les recettes de 93 et les prévisions 94

recettes 93	recettes prévues 94	recettes effectives 94
Chiffre non corrigé :		
1.009.280,40 F	969.140 F	998.730 F
	-3,9%/chiffre non corrigé	-1 %/chiffre non corrigé
Chiffre corrigé*	+4,77%/chiffre corrigé 93	+7,9%/chiffre corrigé 93
925.002 F		+3%/ prévisions 94

\* c'est-à-dire : chiffre des recettes 93 auquel on retranche le montant du bénéfice exceptionnel tiré de la plus-value réalisée à la revente des sicav en 93.

La comparaison de ce chiffre aux recettes 93 diffère selon que l'on se rapporte au chiffre corrigé ou non corrigé (comme Jean-Claude Arfouilloux les avait dénommés) des recettes 93.

Pour rappel :

Si au terme de l'exercice 1993 le montant des recettes avait été exceptionnellement élevé, cela était dû à l'inhabituel profit tiré de la plus value réalisée sur la vente de pratiquement la totalité de nos valeurs mobilières de placement.

Cette plus-value réalisée s'élevait à :

+ 84.272,40 francs en 93

contre + 918,12 francs en 92

et une moins-value non réalisée de

- 19.177,06 francs en 94.

Cette somme de 84.272,40 francs ajoutée au montant des recettes de l'année 1993 les avaient fait progresser de la valeur de 139.939,50 francs par rapport à l'année 1992, soit + 16%. Si c'est ce chiffre qui est pris comme référent le montant total des recettes 94 a diminué de 10.550,40 francs/recettes 93 (-1%).

Mais si, comme l'avait à juste titre proposé Jean-Claude Arfouilloux afin d'avoir une plus juste vision de

l'évolution des recettes 93 : on retranche le revenu exceptionnel de la plus-value réalisée du total des recettes 1993 celles-ci sont ramenées à un montant corrigé de 925 002 francs

soit +55.661 francs/ 92  
soit +6,40%/92.

Si pour évaluer la progression des recettes de l'année 94 on prend comme chiffre de référence ce montant corrigé des recettes 93, nos recettes ont progressé en 94 de + 73.728 francs/93 (+7,9%) et sont supérieures d'un montant de 29.590 francs au chiffre du budget prévisionnel.

L'année 94 accuse, malgré tout, un déficit de 13.179,56 francs.

L'étude des dépenses va nous permettre d'en comprendre les causes.

## LES DEPENSES

### 1 ° FRAIS DE PERSONNEL

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
307.396,65 francs	325.841,00francs	329.464,51 francs
+5,76%/92	+6%/93	+ 7,17/93
34,15% des dép. totales	34,23% des dép. totales	32,55% des dép. totales
	+1,17%/ prévisions	

Ces dépenses ne concernent que les salaires et charges de l'attachée de direction (les salaires et charges de la femme de ménage sont inclus dans les frais du local siège).

Du point de vue comptable on peut noter que leur montant total (329.464,51 francs) est supérieur de 13,14% au montant total des recettes-cotisations (291.200 francs) et représente à lui seul 44% de la totalité des recettes: cotisations + participations.

Evolution de ces frais depuis 1991

(l'étude de la variation de pourcentage 91/90 n'est pas significative puisqu'en 90 la secrétaire ne faisait qu'un mi-temps)

	1991	1992	1993	1994
Dépenses totales	267.212 F +8,7%	290.648 +5,76%	307.396 F +7,1%	329.464 F +21,63%
Salaires annuels bruts	185.040 F + 7,6%	199.185 F +5,6%	210.395 F +7,08%	225.300 F
Salaires annuels nets	154.042 F +17,39%	165.432 F +2,99%	170.387 F +5,42%	179.647 F +15,8%/91
Total des frais mensuels sur 12 mois	22.267 F +8,77%	24.220 F +5,76%	24.220 F +7,1%	24.220 F +21,63%/91
Salaires bruts mensuels sur 12 mois	15.420 F + 7,63%	16.598 F +5,6%	17.532 F +7%	18.775 F
Salaires nets mensuels sur 12 mois	12.086 F +15,8%/91	13.786 F +7,39%	14.199 F +2,99%	14.970 F +5,42%
Charges sociales mensuelles sur 12 mois	6.847 F +11,33%	7.621 F +5,45%	8.083 F +7,38%	8.680 F

Les dépenses totales inhérentes à ce poste ont progressé de +21,63% entre 91 et 94 .

Cette année notre conseil a, comme les précédents conseils, hautement apprécié les qualités professionnelles de l'attachée de direction. Cependant, pour des raisons de trésorerie, il nous a semblé nécessaire de pondérer le rythme de croissance des salaires et charges.

### 2° LES FRAIS DE LOCAL

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
100.867,00 francs +43,70%/92	73.983 francs	77.238,76 francs
val.cor.: 67.2 francs +3,82%/92	+ 10%/val.cor.93	+14,84%/val.cor.93 +4,4%/prévisions
11,20% des dép. tot.	7,7% des dép.tot	7,63% des dép.tot

Les travaux de rénovation de notre local, effectués en Août 94, avaient été provisionnés en 93. En défalquant ces frais (33.610 francs) des dépenses 93 on obtient la valeur corrigée des dépenses 93 pour ce poste.

Le montant des frais 94 a augmenté de 9.981,76 francs par rapport à ce montant corrigé (+14,84%/93).

### 3° LES FRAIS DE FONCTIONNEMENT DU SIEGE

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
44.859,32 francs	47.102 francs	70.362,72francs
+3,82%/92	+5%/93	+ 56%/93
4,98% des dép.	4,95% des dép.	6,95% des dép.
totales	totales	totales

C'est un des postes qui, en valeur absolue a le plus progressé : +25.503,40 francs/93 soit : + 56%/93. Les causes en sont :

- l'augmentation (+14.679,12 francs soit +61%/93) des frais de timbres, téléphone, et fax, liée aux dépenses occasionnées par l'organisation du congrès de la F.E.P. à Nice et celles inhérentes à la mise en place de la chambre des délégués.

- les frais d'annonces et insertions (7.448 francs) imposés par les deuils subis par notre association en 94.

### 4° LES FRAIS DE LOCATION DE SALLES

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
25.792,45 francs	28.371 francs	27.506,53 francs
+7,95%/92	+10%/93	+6,64%/93
2,86% des dépenses totales	2,98% des dépenses totales	2,52% des dépenses totales

Leur progression a été inférieure au chiffre prévu.

### 5° ENTRETIENS DE VAUCRESSON ET JOURNÉES DES MEMBRES.

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
130.165,00 francs	144.041 francs	139.301,76 francs
-1,2%/92	+10%/93	+7%/93
14,46% des dép. totales	15% des dép. totales	13,76% des dép. totales

Cette année il y a eu 3 journées des membres (2 en 93), et donc une majoration des dépenses inhérentes à ce poste de : 1.435 francs (+30%/93)

Les frais des réceptions des journées de Vaucresson ont, quant à eux, augmenté de : 8.266,76 francs (+8,25%/93).

### 6° POURBOIRES ET DONNS

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
13.100,41 francs	14.410 francs	11.300 francs
+56,6%/92	+10%/93	-13,75%/93
1,45% des dép. totales	1,51% des dép. totales	1,11% des dép. totales

Cette année les pourboires versés au personnel de Vaucresson ont progressé comme prévu, par contre le conseil a estimé qu'il n'était pas nécessaire de donner un pourboire trop important au personnel du traiteur.

Par ailleurs, au titre des dons, nous n'avons pas eu à faire face, comme cela avait été le cas en 93, aux frais d'invitation d'analystes de l'Europe de l'Est au congrès de l'A.P.I.

### 7° FRAIS D'ACCUEIL

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
7.811,65 francs	8593 francs	15.234,75 francs
-38%/92	+10%/93	+48,75%/93
0,86% des dép. totales	0,90% des dép. totales	1,5% des dép. totales
	+77%/prévisions	

L'augmentation de 77% par rapport aux dépenses prévues est due à l'invitation des experts du "site visit committee".

### 8° L'ENSEMBLE DES MISSIONS

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
91.565 francs	123.295 francs	136.006,07 francs
+8.87%/92	+34%93	+48.53%/93
10,17% des dép. totales	12,95% des dép. totales	13,44% des dép. totales
	+10%/ prévisions	

Les missions internes :

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
44.725 francs	67.087 francs	72.533 francs
+115,51%/92	+50%93	+62%/93
4,96% des dép. totales	7,04% des dép. totales	7,16% des dép. totales

Les missions externes :

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
46.840 francs	56.208 francs	63.472,47 francs
-26%/92	+20%93	+35%/93
5,20% des dép. totales	5,90% des dép. totales	6,27% des dép. totales

Dans l'ensemble les frais de mission ont donc été supérieurs aux prévisions.

#### 9° TOTAL DES FRAIS DE COTISATIONS A.P.I. ET F.E.P.

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
89.780,04 francs	101.151 francs	95.617,83 francs
+9%/92	+12,66%93	+7,6%/93
9,97% des dép. totales	10,63% des dép. totales	9,44% des dép. totales

#### DETAIL DES FRAIS DE COTISATIONS :

A.P.I. :

72.932,59 francs	83.462 francs	77.309,91 francs
	+6%/93	

F.E.P.:

16.847,45 francs	17.689 francs	18.307,92 francs
	+8%/93	

Ces dépenses ont été inférieures à celles prévues en raison du cours du dollar qui, cette année, nous a été particulièrement favorable pour le règlement des cotisations à l'A.P.I. Par contre le montant des cotisations versées à la F.E.P. a été supérieur au chiffre prévu.

#### 10° TOTAL DES FRAIS LIES AUX PUBLICATIONS INTERNES

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
51.903,86 francs	-19,58%/92	+5%93-4,32%/93
5,76% des dép. totales	5,72% des dép. totales	4,90% des dép. totales

#### DETAILS DE CES FRAIS :

	dépenses 93	dépenses 94
Documents et Débats :	42.475,01 F -19%/93	34.369,60 F
Programme de l'enseignement :	9.428,85 F +62%/93	15.294,24 F

La diminution des dépenses est donc liée à la baisse des frais de publication des numéros de Document et Débats, moins volumineux que les précédents. L'augmentation du coût de l'impression du programme de l'enseignement est liée d'une part, à la plus grande importance de ce programme et, d'autre part, au fait que nous n'avons pas, cette année, bénéficié d'une remise exceptionnelle comme cela avait été le cas en 93 (remise accordée en dédommagement de fautes d'impression).

#### 11 ° FRAIS D'ABONNEMENT AUX REVUES

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
22.160,32 francs	22.263 francs	23.130,73 francs
-19,58%/92	+5%93	+4,37%/93
5,76% des dép. totales	2,44% des dép. totales	2,28% des dép. totales

#### 12° CREANCES IRRECOUVRABLES SUR EXERCICE

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
2.500 francs	ne peuvent pas être prévues	10.400 francs
+47%/92		+316%/93
0,26% des dép. totales		1,02% des dép. totales

Ces créances correspondent à  
- la cotisation d'un membre devenu membre honoraire -  
- la demi-cotisation d'un membre décédé en cours d'année -  
- la participation d'un analyste en formation qui a démissionné.

#### 13° CREANCES IRRECOUVRABLES SUR EXERCICE ANTERIEUR

dépenses 93	prévisionnel 94	dépenses 94
12.000 francs	7.500 francs	7.500 francs
+800%/92		-37,5%/93
1,33% des dép. totales		0,74% des dép. totales

Ces créances correspondent au montant de la participation de trois analystes en formation qui n'ont pas réglé leur dû et ont quitté l'institut de formation.

14° DOTATIONS POUR PERTE LATENTE DE L'EXERCICE (soit la moins-value non réalisée sur nos valeurs mobilières de placement)

<b>dépenses 93</b>	<b>prévisionnel 94</b>	<b>dépenses 94</b>
0 franc	ne peuvent pas	19.177,06 francs
	être	1,89% des dép.
	prévues	totales

Le total de l'addition de ces aléas de trésorerie (créances irrécouvrables + perte latente sur Sicav) s'élève à : 37.077,06 francs contre 14.693,79 francs en 93, soit une progression de +152%/93.

Au total :		
<b>dépenses 93</b>	<b>prévisionnel 94</b>	<b>dépenses 94</b>
900.098 francs	952.054 francs	1.011.909 francs
+4,93%/92	+5,77%/93	+12,42%/93

Cette année le montant total de nos dépenses a augmenté de 111.811,07 francs par rapport à l'année 93, soit une croissance de +12,42% laquelle est supérieure à celle de nos recettes (+7,9%/chiffre corrigé 93).

<b>RECETTES 1994</b>	<b>DEPENSES 1994</b>
998.730 francs	1.011.909,56 francs
-1%/93	+ 12,42%/93
+ 4,25%/ prévisions 94	+6,28%/prévisions 94

PERTE : -13.179,56 francs.

Cette année nous avons donc été pénalisés -  
et par la conjoncture boursière  
- et par des dépenses de nature imprévisible.

### III. BUDGET PREVISIONNEL 95 (cf tableau ci-après)

#### LES DEPENSES

1°/ Frais de personnel : +1,5%/93 soit 334.406,00 francs.

Le conseil lors de sa dernière réunion a décidé de les pondérer et a donc fixé à +1,5% la majoration des salaires et charges de l'attachée de direction. Ceci rend donc caduque la proposition d'en décider lors de cette assemblée générale.

2°/ Local siège : +5%/93 soit 81.100 francs

Une majoration de +5% a semblé suffisante cette année. nous aurons en principe moins besoin de faire appel aux services de la femme de ménage, dont les salaires varient d'une année à l'autre en fonction du temps qu'elle nous consacre. Celle-ci avait l'an passé

beaucoup aidé aux rangements nécessaires préalables aux travaux de rénovation du local.

3°/frais de bureau : 73.883,00 francs

Une augmentation de +5% semble suffisante puisque le chiffre référentiel est celui des dépenses 94 (supérieur de +56%/ chiffre 93).

4°/ Locations de salles : 30.256,00 francs

+10%, est la marge de sécurité indispensable pour pouvoir éventuellement changer la salle des réunions scientifiques ce qui semble être le souhait d'un grand nombre d'entre nous.

5°/ Vaucresson : 153.231,00 francs

Comme les années précédentes une augmentation de +10% est à prévoir.

6°/ Pourboires et dons : 11.526,00 francs

Une augmentation de +2% est suffisante puisque la politique du conseil est de modérer les pourboires remis lors des soirées de réception de Vaucresson.

7°/ Frais d'accueil : 12.000,00 francs

Nous pouvons les diminuer de 20% .

8°/ Les missions : 146.432,00 francs

- internes : 79.786,00 francs

Une augmentation de 10% par rapport à 94 s'impose car nous aurons à faire face, en plus des frais habituels, aux frais liés à différents congrès se déroulant en France (Congrès de la F.E.P. à Nice, Les Langues Romanes à Paris, les Journées Occitannes à Toulouse.)

Nous subissons par ailleurs le contre coup de l'augmentation des tarifs S.N.C.F., Air-Inter et hôteliers. - externes : 66.646,00 francs +5%

En ce qui concerne les voyages dans les pays de l'Europe de l'Est, Henri Normand et Michel Gribinski n'ayant pas l'intention de s'y rendre en 95 nous n'aurons éventuellement cette année à ne financer que les frais concernant le séminaire de l'Europe de l'Est organisé à Constanza du 21 au 24 Septembre 95.

Nous aurons à assumer par ailleurs les frais de participation du président au congrès de l'A.P.I. à San Francisco, ceci s'ajoutant aux frais des congrès se déroulant à l'étranger comme les années précédentes.

Par ailleurs le forfait hôtelier a été fixé à :

- 550 francs pour les missions internes.
- 850 francs pour les missions externes.



9° Les cotisations à l'A.P.I. et la F.E.P.: 95.330,00 francs

La baisse de -0,19% tient compte de la diminution du nombre de membres cotisant (52 en 95, contre 56 en 94). Il est prudent d'en rester à ce chiffre car si aujourd'hui, le cours du dollar nous est particulièrement favorable il n'en sera pas forcément de même le jour où nous serons en mesure de régler nos cotisations à l'A.P.I.

10°/ Les publications internes : 54.525,00 francs +10%, est l'augmentation nécessaire pour faire face aux frais inhérents à ce poste.

11°/ Les abonnements : 24.286,00 francs (+5%).

**TOTAL DES DEPENSES : 1.016.972,00 francs.**

Par rapport au montant total des dépenses prévues, chacun des postes sus désignés représentera respectivement le pourcentage de :

- 32,88% pour les frais de personnel
- 7,97% pour le local siège
- 7,26% pour les frais de bureau
- 2,97% pour les frais de location de salles
- 15,06% pour les journées des membres et de Vaucresson
- 1,13% pour les pourboires et dons
- 1,17% pour les frais d'accueil
- 14,39% pour l'ensemble des missions
- 9,37% pour les cotisations
- 5,36% pour les publications internes
- 2,38% pour les abonnements.

### LES RECETTES

1°/ Les cotisations

Si elles étaient maintenues au même montant qu'en 94, leurs recettes s'élèveraient à:  $5200 \times 52 = 270.400$  francs.

2°/ Les participations

Leur montant a été majoré et fixé par le conseil à :  
2.750 francs soit +5,76%/94.  
 $2.750 \times 178 = 489.500$  francs (à la date du 12 mars).

3°/ Les entretiens de Vaucresson

Le montant de l'inscription a été porté par le conseil à :  
850 francs soit +6,5%/94  
 $850 \times 140 \times 2 = 238.000$  francs.

4°/ Le remboursement des abonnements  
+5% 21.924 francs.

**TOTAL DES RECETTES : 1.019.824,00 francs**

Maintenir le montant des cotisations au même tarif qu'en 94 nous permettrait de tabler sur un bénéfice 95 de 2.852 francs, marge bénéficiaire insuffisante.

Le conseil vous propose donc de porter le montant des cotisations à 5.500 francs par membre soit une augmentation de 300 francs/94 (+5,76%/94), le double de celle des participations.

Ainsi nos recettes cotisations seraient majorées de 15.600 francs et, leur montant total étant alors de 286.000 francs celui des recettes 95 serait porté à : 1.035.424,00 francs ce qui nous permettrait d'escompter un bénéfice 95 de 18.452 francs.

Par rapport au montant total des recettes, chacun des poste-recettes représenterait alors respectivement :

COTISATIONS :	27,62%
PARTICIPATIONS :	47,27%
VAUCRESSON :	22,98%
REBOUSEMENTS/ABONNEMENTS :	2,05%

Ces chiffres sont le juste reflet du fonctionnement institutionnel. En effet, une grande partie de nos recettes est consacrée aux frais de fonctionnement de l'institut de formation et à la formation des analystes en formation.

**En conclusion :** le fait que nous soyons une société petite, par le nombre, a une incidence directe sur le montant de nos recettes qui risquent d'être insuffisantes pour pouvoir faire face aux dépenses avec une marge de sécurité satisfaisante.

Il faudrait pouvoir envisager dans l'avenir :

- Soit de réduire nos dépenses. Mais alors sur quels postes budgétaires cette restriction peut-elle porter sans nuire au bon fonctionnement de l'association?
- Soit d'augmenter l'effectif des membres et analystes en formation.
- Soit de majorer de façon plus importante le montant des cotisations et des participations.

Les commentaires formulés en cours et en conclusion de ce rapport, le sont du point de vue comptable, sans prétendre trouver de solutions, qui, à l'évidence, si elles existent, dépassent largement l'aspect comptable exposé.

C'est parce que les membres du conseil sont conscients des difficultés financières liées à la crise économique actuelle et, donc, rencontrées par un grand nombre d'entre nous, qu'ils ont essayé d'augmenter les participations et les cotisations du montant minimum nécessaire et indispensable pour nous assurer un minimum de marge bénéficiaire.

Espérons que celle-ci ne s'avérera pas rapidement insuffisante, au cours de l'année à venir, ce qui risque d'être le cas si nous sommes amenés, pendant l'exercice 95, à avoir à assumer, comme en 94, des charges imprévisibles.

## BUDGET PRÉVISIONNEL 1995

<b>DÉPENSES</b>				11°/ Abonnements	
				+5%	24.286,00 F.      2,38%
1°/ salaires et charges de l'attachée de direction			%/ dép.tot 32,88%		
+1,5%	334.406,00 F.				
<b>TOTAL DES DEPENSES PREVUES: 1.016.972,00 F</b>					
2°/ Local siège					
+5%	81.100,00 F.				
<b>RECETTES</b>					
3°/ Frais de bureau				1°/ Les cotisations 5.200x52	
+5%	73.880,00 F.			- 7,14%/ rec 94	270.400,00 F
4°/ Location de salles				2°/ Les participations 2.750 x 178	
+10%	30.256,00 F.			+ 7,12% / rec 94	489.500,00 F
5°/ Vaucresson et journées des membres				3°/ Les entretiens de Vaucresson 850x140x2	
+10%	153.231,00 F.			+ 3,6 % / rec 94	238.000,00 F
6°/ Pourboires et dons				4°/ remboursements des abonnements	
+2%	11.526,00 F.		1,13%	+5%	21.924,00 F
7°/ Frais d'accueil					
-20%	12.000,00 F.		1,17%		
<b>TOTAL DES RECETTES PRÉVUES</b>					
8°/ Missions				Soit un bénéfice de : 2.852,00 F	
+7,6%	146.432,00 F.		14,39%	Cette faible marge bénéficiaire est insuffisante, et, la proposition du conseil est de majorer les cotisations de 300 Francs. Ceci nous permettrait d'augmenter les recettes de 300x52=15.600 francs.	
- internes				Ainsi les recettes-cotisations seraient de : 286.000 francs, chiffre inférieur de 5.200.francs à celui de 94 soit -1,78%/94.	
+10%	79.786,00 F.		7,84%		
- externes					
+5%	66.646,00 F.		6,55%		
			9,37%		
9°/ Cotisations					
-0,19%	95.330,00 F.		7,58%		
A.P.I.	77.130,00 F.		1,78%		
F.E.P.	18.200,00 F.				
10°/ Publications internes					
+10%	54.525,00 F.		5,36%		
LE TOTAL DES RECETTES SERAIT DE :					
1.035.424,00 francs					
et notre bénéfice de : 18.452 Francs.					



## JOURNEES ANNUELLES DES MEMBRES DE L'A.P.F. 1<sup>er</sup> Oct. et 19 Nov. 1994

### COMPTE-RENDU

*Bernard FAVAREL-GARRIGUES*

Ces deux « journées des membres » ont été consacrées cette année aux rencontres de Otto F. Kernberg (1<sup>er</sup> octobre) et Charles Hanly (19 novembre).

Certaines questions, notamment la mise en place en mai 1994 de la nouvelle Chambre des Délégués, la demande émanant de certains membres de l'APF de création d'un « study group », la période électorale qui s'ouvrait pour l'élection du Conseil exécutif de l'API pour la période 1995-1997 ont amené le conseil à susciter ces rencontres avec Otto F. Kernberg et Charles Hanly qui, tous les deux, briguent le mandat de président élu de l'API.

Chacun sait que l'APF est issue de la résolution prise par nos aînés de s'engager sur la voie de la reconnaissance par l'API (1) Au sein de l'actuelle APF, il y a également des collègues qui se dévouent pour celle-ci ; mais lorsqu'ils travaillent dans ce sens, ils nous sont peut-être trop familiers pour ne représenter rien d'autre que des collègues proches. Ceux d'entre nous qui, par ailleurs, ont rencontré, voici quelques mois, les deux membres (Betty Denzler et Reggy Serebriany) du « Comité de visite sur les lieux » (Site Visit Committee), lors de son déplacement en France à l'occasion de la demande du « study group », ont pu certainement réfléchir à l'importance des contacts directs et s'en féliciter : n'est-il pas probablement plus difficile encore de prendre de la distance vis-à-vis de sa propre institution que de son propre analyste ?

Ces deux journées ont été l'occasion d'un échange cordial et ont permis de mesurer l'attachement réfléchi que porte l'APF à l'Association internationale. En voici le compte-rendu.

Otto F. Kernberg est membre de l'Association Psychanalytique Américaine. Après avoir présenté celui-ci et retracé son itinéraire de Vienne à New York en passant par l'Amérique du Sud, J.-C. Rolland fait part de ses appréhensions concernant la mise en place de la Chambre des Délégués (2). Otto Kernberg rappelle le fonctionnement de l'API et ses missions :

maintenir les valeurs psychanalytiques, protéger celles-ci du développement charlatanique, promouvoir la place de la psychanalyse dans la culture et à l'université, assurer son développement continu en tant que méthode de traitement, science et profession. Selon lui, la tendance bureaucratique de l'API tient à son gigantisme. L'Association psychanalytique américaine, qui est une organisation régionale, étant donné la diversité des modèles de formation proposés (apprentissage technique, enseignement universitaire, discipline artistique ou séminaire théologique) implique une structure de contrôle standard de la formation et une certaine uniformisation. L'API est cependant différente et Kernberg rassure sur le degré d'indépendance des composantes régionales en matière de formation. Si l'API s'occupe de la formation, c'est que celle-ci est garante de l'identité du psychanalyste.

La suite de la discussion porte davantage sur des idées générales ayant trait non au fonctionnement de l'API mais, au-delà même des demandes de précision concernant la formation, sur l'approche de ce qui peut être commun ou de ce qui peut se partager : qu'est-ce qu'une communauté universelle d'analystes ? Jean Laplanche et Raoul Moury soulignent l'hégémonie de la langue et de la pensée anglo-saxonnes, et l'originalité de l'APF quant à l'abandon de la psychanalyse didactique. L'essentiel de la communauté analytique ne se réduit-elle pas à des détails, à des standards pratiques (nombre de séances par exemple), qui constituent le plus petit dénominateur commun (J. B. Pontalis) ? La formation par l'IPA se veut-elle un problème professionnel ou scientifique (M. Gribinski) ? L'IPA est-elle une sorte de Conseil de l'ordre (C. Barrois) ? Ed. Gomez Mango évoque le droit à la migration des psychanalystes à partir des divans et des nations respectifs. Otto Kernberg souligne l'importance de la circulation des personnes et celle de pouvoir détacher des analystes « in situ ». Il conclut en disant que l'API doit favoriser les échanges et la réflexion à partir des différentes méthodologies de formation : à ce titre, elle restera scientifique. Ce n'est pas un organisme de surveillance : elle délègue aux sociétés composantes

1. Sur cette période « historique on peut lire le n° 29 (décembre 1987) de *Documents et Débats* : APF et API.

2. Ce problème est repris plus loin dans le compte-rendu de la rencontre avec Charles Hanly.

sociétés composantes l'autorité de donner le titre de psychanalyste.

On peut regretter que la rencontre n'ait pas été assez longue pour aborder bien d'autres questions qui vont rester dans l'ombre, notamment celle des dangers qui menacent la psychanalyse sur les plans régionaux et universel, sur les dérives possibles, professionnalistes au nom de l'efficacité, médicales au nom de la thérapeutique, universitaires au nom de l'extension au sein de la culture.

Charles Hanly est membre de la Société Psychanalytique Canadienne et actuellement vice-président de l'API pour l'Amérique du Nord. Au cours de la rencontre vont être surtout abordées les questions de la démocratie et de la représentativité au sein de l'API. Les questions d'ordre moins technique ne seront pas abordées. J.-C. Rolland retrace la mise en place de la Chambre des Délégués, qui comprend neuf délégués par région (vingt-sept au total) et pour l'Europe, par conséquent, neuf membres élus par les présidents de la vingtaine de sociétés européennes. Cette Chambre des Délégués, créée pour donner une voix aux sociétés composantes et pour fournir un lien entre elles et le Conseil exécutif de l'API, délègue donc à ce conseil un représentant avec voix consultative. D'emblée s'est trouvé posé le problème de la représentativité des sociétés n'ayant pas de représentant propre au sein de la chambre et dont la représentation a été attribuée, sans pour autant que ces sociétés en soient tenues informées sur le moment, alors même qu'elles doivent supporter les frais de dépense de cette nouvelle chambre. Dans sa configuration originelle, l'API est une société de membres. D'autre part, la Conférence des présidents assure la représentativité des sociétés composantes. La nouvelle chambre ne remplit-elle pas la fonction dévolue aux agents de liaison et à la Conférence des présidents ? Pour J.-C. Rolland, la mise en place de la nouvelle Chambre des délégués menace la représentativité des petites sociétés et porte en elle le germe d'une dérive bureaucratique et régionaliste. A terme, ne signe-t-elle pas la disparition des officiers de liaison et de la Conférence des présidents ?

Charles Hanly répond longuement. Il souligne l'efficacité de la Conférence des Présidents. A l'API, le pouvoir est aux mains du Comité Exécutif, en fait aux mains du Président, qui n'est pas vraiment représentatif, et ce pouvoir n'est pas contrebalancé. La création de la Chambre des Délégués devrait permettre aux sociétés composantes et à l'organisation régionale (« The American ») d'être représentée. La Chambre des Délégués doit être intégrée dans le processus de délibération. Il est important que les Comités Permanents apportent leurs conclusions à la Chambre des Délégués au même titre qu'au Conseil Exécutif. Pour lui, les dépenses de la Chambre des Délégués

doivent être cependant assurées par l'API. Charles Hanly se déclare ouvert à toute proposition de changement, y compris celle d'attribuer une fonction législative à la Chambre des Délégués. Pour une meilleure démocratisation, il y a sans doute un système de « gouvernement » à trouver ; les fonctions existantes sont à protéger mais il faut trouver un système législatif plus démocratique.

Raoul Moury et Daniel Widlöcher reprennent les questions de représentativité et de démocratie. A Bruxelles, à la suite du Congrès de Rome, à la réunion des présidents, Pierre Férida soutenait la proposition d'une Assemblée des présidents par région, plus démocratique car les présidents sont élus démocratiquement par leur société. Les représentants des présidents ne devraient-ils pas avoir droit de vote au sein de l'exécutif ? D. Widlöcher note en retraçant l'historique de la Chambre des Délégués que celle-ci n'a pas encore de statut légal ; celui de son fonctionnement doit être soumis à l'ensemble des membres, même si, au départ, la proposition de la Chambre des Délégués a été approuvée par les trois représentants des présidents et votée par le Comité exécutif de l'API.

Ce qu'il faut démocratiser, dit Charles Hanly, c'est le pouvoir présidentiel car le pouvoir législatif est aux mains de l'Exécutif. La Chambre des Délégués sera efficace si elle reste informée par les Comités Permanents et les Agents de liaison. Elle peut contrebalancer la bureaucratization progressive depuis quelques années et le fonctionnement des Comités en exécutif. Sur une question de M. Gribinski, qui se demande si la démocratie n'efface pas la « Chose Freudienne », Charles Hanly se demande comment protéger l'identité du psychanalyste dans le monde, si ce n'est par la reconnaissance mutuelle entre collègues, la discussion à partir des problèmes de formation, la reconnaissance de l'identité du psychanalyste dans la société. Pour ce qui est de la représentativité par les Présidents, il s'agit certes d'un système de consultation très efficace, plus direct, mais la représentativité se dissout aussi si les Présidents sont eux-mêmes représentés et s'ils ne représentent pas bien les points de vue des membres.

R. Moury, J.-C. Rolland, mais aussi d'autres insistent sur les difficiles conciliations entre nombre et démocratie, gestion des pouvoirs et idéal analytique, société de membres et société de sociétés, gestion des pouvoirs et structure de discussion. Charles Hanly soutient l'efficacité de la psychanalyse et son nécessaire renforcement face au déclin de la pratique analytique (aux USA, il n'y a que 2,7 patients par analyste !). Si E. Gomez Mango se demande comment les transformations de la science atteignent la psychanalyse, Charles Hanly parle de la ruine de l'Égopsychologie en Amérique du Nord, du Kleinisme

comme véritable colonisation intellectuelle de l'Amérique du Sud, et prône le renouvellement nécessaire à partir peut-être de la réintroduction dans ces régions de la pensée Freudienne « à l'européenne ». Charles Hanly conclut à la nécessité d'un législatif fort et d'une Chambre des Délégués à pouvoir législatif, composée de délégués dont l'information serait contrôlée par les Présidents. Peut-être y aura-t-il un jour une Assemblée Législative ? Face à la verticalisation actuelle, il est nécessaire de développer l'horizontalité.

A l'issue de ces deux journées, qui de nous ne s'est posé (ou posé à nouveau) les questions suivantes : Qu'est-ce qui, finalement, menace la psychanalyse ? Son extension même, sa régionalisation, son universalisation, le gigantisme de son institution internationale qui, cependant, la préserve de la morcellisation ? Fait-elle encore scandale ? N'est-elle pas devenue un produit de consommation et même un produit d'exportation ? Peut-elle être finalement acceptée de la société, médicalisée, reçue à l'université sans devenir brouet médiatico-culturel ou l'objet d'une dérive professionnaliste sans fin ? N'est-ce pas le meilleur d'elle-même, le caractère

« révolutionnaire » de la sexualité infantile, qui a contribué à son extension pour finalement s'y dissoudre ?

— L'APF est jalouse de sa « vérité », fière de son originalité, ombrageuse, quant à ce qui paraît menacer son indépendance, notamment en matière de formation. Chacun a pu pressentir, bien mieux là avec d'autres collègues « étrangers », qu'il s'agit bien d'une institution pas comme les autres, mais à n'y prendre garde, un style ne peut-il devenir aussi une mode ?

— Enfin, qui ne demeure songeur devant tant d'énergie déployée par certains dans l'enjeu électoraliste du pouvoir, dans la maîtrise de ces lieux électifs ? La question de la formation et son corollaire, la transmission, son importance pour les institutions locale et internationale, ne laisse-t-elle pas pressentir qu'il s'agit là d'un de ces lieux privilégiés ? Comment ne pas considérer de tels choix de pouvoir, certes respectables et indispensables, en terme d'aménagement lié à la pratique quotidienne de la psychanalyse, sa poursuite ou son abandon, fussent-ils faits au nom de la « Chose Freudienne » même ?



## SÉMINAIRE DE LA FÉDÉRATION EUROPÉENNE DE PSYCHANALYSE Oslo - 16-19 juin 1994

*Viviane ABEL-PROT et Jean BOUSQUET*

Juché sur les hauteurs boisées d'Oslo — vue magnifique sur la ville et le fjord — l'hôtel « Volsenkollen » a accueilli le douzième séminaire de la FEP. Le calme et l'isolement du lieu convenaient parfaitement à une atmosphère de travail. Etre délégué par son association (ce qui n'était pas le cas de tous, car certains participants étaient volontaires et payaient ce séjour) est une occasion de réfléchir aux liens que l'on peut avoir avec elle, aux filiations qui sont les nôtres et aux quelques « fondements » de sa propre pratique et théorie.

De théories, il ne fut pas beaucoup question, explicitement du moins. Nous étions comme immergés dans la clinique, chacun s'exposant tour à tour dans un groupe de huit personnes (animé par un analyste senior) qui changeaient toutes les heures et demie, deux fois le matin et deux fois l'après-midi. Il fallut d'ailleurs nous inscrire dans les groupes avant même de connaître l'analyste senior ou les autres membres, ce qui fut un peu déconcertant au début.

Chaque séance de travail comportait l'exposé d'un cas clinique et plus spécifiquement de quelques séances parfois verbatim pendant quarante-cinq minutes. C'est ce qui nous fut demandé par les analystes seniors qui estimaient que le matériel « brut » serait plus propice à la discussion qui durerait aussi quarante-cinq minutes. La majorité des quarante participants, venus d'un grand nombre de pays européens, présentèrent des cas d'analyse à quatre séances par semaine, faites parfois dans des institutions (en particulier dans les pays de l'Est). Les quatre séances hebdomadaires apparaissaient comme une règle intangible. Pas de récit de séance sans que soit précisé le jour de la semaine où elle avait lieu : position kleinienne non négligeable mais qui n'a pas pu être discutée et qui allait de soi pour nos collègues. Le tragique week-end anglo-saxon continuait donc à scander l'analyse et l'importance de la réalité des événements, des séparations « réelles » prenaient une place qui nous semblait questionnable. La dynamique du processus analytique, le mouvement de l'analyse passaient au second plan, ainsi que les constructions progressives de l'analyste. Mais il est certain qu'un tel rythme change certaines données de l'analyse et que, même si nous estimions dans l'hexagone qu'une analyse peut se faire au rythme de trois fois par semaine (parfois deux), il conviendrait de s'interroger sur le type de processus

mis en jeu dans ces différents cas de figure. Ce qui fut malheureusement impossible dans ce cadre.

Les Mères en tout genre étaient omniprésentes, le paternel avait quelque peu disparu, l'accent était nettement mis sur l'oralité, très peu sur l'analité. Quant à la castration, ou même l'OEdepe, ce serait apparemment pour plus tard.

Le style et le mode d'interventions des analystes ont laissé apparaître des divergences notables, ce qui ne fut pas discuté non plus. Chacun étant plus soucieux de « comprendre » son collègue que de débattre éventuellement avec lui de ses divergences. Car, dans l'ensemble, les références théoriques de chacun étaient au second plan, même si Winnicott était présent avec le holding, Bion parfois, M. Klein implicitement le plus souvent... ; quant à Freud, il nous a semblé que c'étaient les récits de rêves et la manière dont nous pouvions en parler qui témoignaient le plus de notre filiation commune, bien que la surenchère des sens nous ait quelque peu dérangés.

Il y avait manifestement une volonté commune de s'affranchir du cadre théorique et de présenter des cas cliniques qui ont souvent su stimuler l'intérêt et la curiosité des participants, grâce au style propre de l'analyste (et de ses talents linguistiques). Il nous a semblé que les exposés témoignaient tous d'un engagement authentique et de qualités cliniques indéniables. Dans le meilleur des cas, la présentation permettait à l'analyste d'éprouver la validité de ses constructions et éventuellement de forger des hypothèses nouvelles.

Le troisième jour, nous nous sommes quittés, déjà nostalgiques, avec des promesses de retrouvailles dans d'autres lieux pour poursuivre le travail. Pour les collègues venus de l'Est, ce séminaire revêtait une grande importance et il nous faut saluer leur mérite à travailler dans des conditions difficiles avec une formation embryonnaire. Leur enthousiasme et leur courage laissaient parfois rêveurs les « vieux » psychanalystes que nous étions.

Avions-nous tous la même conception de l'analyse ? Ces lignes témoignent que non. Etions-nous loin parfois les uns des autres dans nos parcours et nos filiations ? A l'évidence. Existe-t-il une psychanalyse européenne ? Nous ne le pensons pas. D'autant que les systèmes sociaux locaux et leurs intrications avec la pratique analytique sont fort dissemblables.



Avons-nous cependant trouvé des interrogations et des préoccupations communes ? Parfois assurément. Parler de ce qu'on fait ou croit faire est une bonne manière de s'écouter les uns les autres en mesurant que personne n'a la Vérité, que nous sommes tous terriblement soumis à notre environnement culturel, nos habitudes de pensée.

Comme le rappela avec beaucoup d'humour le président de la Société de Psychanalyse Norvégienne,

même si son pays ne montrait pas un enthousiasme unanime pour voter une certaine Europe, notre réunion était la preuve de l'intérêt que nous nous portions les uns aux autres.

Malgré un rythme de travail soutenu, nous avons quand même pu visiter le beau musée Munch et nous promener dans la Grand-Rue de Norvège, qui doit son nom à Charles XIV Jean, alias Jean-Baptiste Bernadotte, manger des crevettes et boire du vin blanc. Alors « Takk » !



**VI ° SYMPOSIUM SCIENTIFIQUE DE LA FÉDÉRATION  
EUROPÉENNE DE PSYCHANALYSE  
Limelette - Belgique - mars 1994**

*Marie-José CÉLIÉ*

Mandatée pour remplacer deux de nos membres à ces journées, je suis arrivée à Limelette le samedi matin, l'ouverture ayant eu lieu le vendredi après midi. J'étais attendue et je fus très chaleureusement accueillie, en tant que représentante de l'APF, par le président de la société belge M. A. Alsteens, son vice-président M. Innès-Smith, la présidente de la fédération européenne, Mme Terttu Eskelinen De Folch et le futur président, M. A. Gibeault. Cet accueil ne s'est pas démenti tout au long des débats et des contacts avec les collègues étrangers qui sont habitués à se rencontrer à cette occasion.

J'ai donc été frappée par l'image vivante et très valorisée de l'APF au sein de ce groupe et qui m'a été confirmée au cours des discussions. Le thème du symposium portait sur « Le rôle du rêve dans la pratique analytique aujourd'hui ». A plusieurs reprises, il a été

fait référence aux vues théoriques et cliniques de nos membres titulaires, bien connus de l'assemblée.

Le nombre restreint, bien que conséquent, des participants, l'aisance des contacts amicaux entretenus au cours des années font de ces rencontres un lieu d'échanges de points de vue et, pour beaucoup, l'occasion attendue de mettre à l'épreuve leur clinique analytique. Bien peu de réserve de prudence, beaucoup d'authenticité dans les exposés m'ont paru faire la richesse essentielle de cette rencontre. Notamment avec la communication d'Inès Sodre.

De façon latérale, ce fut aussi l'occasion d'échanger avec nos collègues étrangers sur les difficultés spécifiques, les questions inhérentes à chaque société et leur lien avec la FEP.



## SEMINAIRE ROUMAIN

17 juin 1994 - 21 juin 1994

Henri NORMAND

Du 17 au 21 juin 1994, à l'initiative du Président Roger Dorey, puis du Président Jean-Claude Rolland, j'ai passé ces quelques jours à travailler avec nos collègues de la Société Roumaine de Psychanalyse à Bucarest.

En effet, depuis déjà quelques temps, des représentants de la Société Roumaine participent à nos Vaucresson, et c'est ainsi que Vera Sandor, qui à l'époque était Présidente du groupe, avait fait part au Président Dorey de son souhait de voir quelqu'un de l'A.P.F. travailler avec son groupe à Bucarest. C'est donc ainsi - et de manière tout à fait officielle (puisque la F.E.P. en était également avertie) que j'ai été amené à passer ces quelques jours roumains.

Le thème que j'avais retenu, volontairement large et ouvert, était : «Technique et psychanalyse».

L'accueil de nos collègues roumains fut extrêmement chaleureux et sympathique et d'emblée nous nous sommes mis au travail, mais je n'avais pas mesuré la difficulté qu'allait représenter le choix d'un tel thème : si mon idée de départ était que la technique est un élément même de l'analyse, qui demande elle-même analyse, je n'avais pas pris la mesure de ce sur quoi repose cette assertion car technique n'est, bien sûr, pas technicité, mais développement à partir et de la clinique et surtout de l'analyse personnelle, et c'est de là qu'a surgi toute la difficulté ; enfin je ferai mieux de dire toutes les difficultés et aussi tout l'intérêt de ces échanges.

En fait, il y va à la fois des difficultés inhérentes à la formation des analystes dans des pays qui sortent de dictature, dans lesquels la psychanalyse était interdite (depuis 1952 en Roumanie) - donc essentiellement du problème de l'analyse personnelle, et à la fois de la formation d'une société d'analyse dans ces mêmes pays ; à partir de quoi et de qui créer une société puisque les critères habituellement retenus à l'ouest ne peuvent pas être respectés ?

Dans ce groupe, il existe de très importantes disparités car si quelques-uns ont bien entrepris une analyse personnelle, un certain nombre d'autres s'auto-analysent ou s'analysent entre eux, ou bien profitent du passage de l'un ou l'autre pour «faire une tranche».

La même question rebondit au niveau des supervisions puisque il n'existe pas encore de membres plus anciens : c'est-à-dire que les contrôles s'effectuent de la même manière que l'analyse personnelle :

entre membres ou avec l'analyste de passage.

C'est dire la difficulté de l'entreprise donc des réunions que j'ai animées : j'ai travaillé avec deux groupes différents d'une quinzaine de membres chacun ; au sein desquels se développent de multiples tensions toujours recentrées sur les questions de formation : analyse personnelle et contrôle, ce qui amène un certain nombre à envisager de s'expatrier pour un temps ou d'être déjà expatriés (en France, par exemple) pour une formation «canonique». Mais cette hypothèse soulève immédiatement de nouvelles questions qui sont cette fois-ci d'ordre économique ; comme tous les pays d'Europe de l'Est, la Roumanie traverse une crise économique grave qui rend tout déplacement à l'étranger problématique : la liberté est rétablie mais l'argent manque ; d'où cette nécessité de trouver des systèmes de bourse ou d'aide particulière ...

Donc les tensions sont vives et les risques de rupture, voire de scissions, nombreux : c'est à ce niveau-là que je suis intervenu, naviguant entre les exigences de la formation telles que nous les connaissons en Europe de l'Ouest, et ce que furent les temps des pionniers de l'analyse, le temps de l'invention de l'analyse à Vienne, avant l'introduction de la deuxième règle fondamentale, qui n'a été finalement imposée, du moins dans son caractère obligatoire, que tardivement puisqu'il semble qu'elle ne soit vraiment devenue obligatoire qu'en 1926. Actuellement la Société Roumaine de Psychanalyse serait, à mon sens, plus proche de la Société du mercredi à Vienne entre 1903 et 1910 que des sociétés d'analyse telle que nous sommes habitués à les envisager dans nos régions.

Car c'est une société jeune, elle ne s'est créée qu'en 1990. La tradition analytique dans ce pays aurait débuté pendant la première guerre mondiale. Un certain C. Vlad, «sanitaire» sur le front oriental, aurait été initié à l'analyse par un officier tchèque du nom d'Otto Pick. Ce Vlad deviendra le premier analyste roumain et n'abandonnera sa pratique qu'à sa mort en 1971 : il fonde en 1936, déjà, une société roumaine de psychanalyse, qui disparaît pendant la guerre et réapparaît en 1945 sous le nom de Société Roumaine de Psychopathologie et Psychothérapie ; en 1952, l'académie de la République Populaire Roumaine

condamne la Psychanalyse en séance publique : l'analyse rentre dans la clandestinité.

Malgré tout cela, C. Vlad formera quelques collègues et maintiendra une activité analytique. L'analyse réapparaîtra officiellement après les événements de 1989 : en 1990 se fonde donc l'actuelle Société Roumaine de Psychanalyse, avec des collègues emplis de bonne volonté, mais dont la formation est pour le moins aléatoire. En effet, pendant toutes ces années de clandestinité, les conditions d'exercice étaient précaires et dangereuses : «précaires du point de vue de la formation analytique et dangereuses en ce que les thérapies idéalistes et la pratique libre étaient interdites».

A cette époque, «la pratique de la psychanalyse était un choix personnel par rapport à l'histoire individuelle de chacun de nous et aussi un choix éthique par rapport au système répressif, au matérialisme triomphant et à la psychiatrie chimisée, organiciste, pavlovienne» (1).

Tout ceci entraîne de multiples questions soulevées par ce groupe très désireux de se former, déjà très sollicité par les sociétés européennes (par exemple hollandaise, suédoise, israélienne, et S.P.P.) et par la Fédération Européenne qui est très à l'écoute des divers problèmes posés par l'Est.

Par exemple :

Comment intervenir sans être intrusif ou «néocolonialiste» ? Comment respecter le mouvement propre du groupe qui après tout retrouve la fraîcheur des pionniers de l'époque héroïque ?

Comment faire entendre le moment où nous, nous en sommes, sans pour autant assumer les critères actuels de formation comme universels ? ou comme «de-toujours-étant-là» : nous sommes nous-mêmes issus du mouvement qu'ils connaissent à leur tour, maintenant, et il nous a fallu tant et tant d'années avant que nos sociétés soient ce qu'elles sont !

- Comment ne pas imposer nos critères tout en les maintenant comme visée, car le souhait de ce groupe est manifestement d'intégrer totalement l'A.P.I. ?

- Devons-nous intervenir ? Si oui, sous quelle forme ?

Le système «caritatif» de formation à l'accélération me paraîtrait la pire des solutions, car rentrant justement dans une perspective technicienne et professionnalisante.

Manifestement, l'A.P.F. a, là aussi, à faire entendre son originalité dans les discours analytiques divers auxquels ce groupe (comme d'autres de l'Est) est soumis : l'A.P.F. en direct avec eux, mais aussi l'A.P.F. au sein de la F.E.P. ; mais à quel degré d'engagement ?

Un élément actuellement important : le prochain séminaire de la F.E.P. pour l'Europe de l'Est a de grandes chances de se tenir en Roumanie (et donc d'être en grande partie organisé par les Roumains) à l'automne 1995, sur les bords de la mer Noire.

L'A.P.F. se doit d'y être présente, mais avec quelle mission ?

Je vais tenter de conclure bien que les questions soient infinies : n'oublions pas que ce groupe fait une demande, une démarche à l'égard de l'A.P.F. qu'ils connaissent moins que d'autres sociétés ; nous pouvons bien sûr laisser aller, mais tout de même ne serait-il pas souhaitable qu'un minimum d'échange puisse s'instaurer à la mesure de nos moyens pour faire entendre dans ce pays francophone et francophile notre voix ?

Il est extrêmement stimulant de se trouver dans un tel moment historique qui évoque inmanquablement la naissance de la psychanalyse, la question de nos origines, des origines de la psychanalyse ; bien sûr le contexte mondial est radicalement différent : l'A.P.I. existe ; mais saurons-nous respecter fragilité et vulnérabilité sans succomber à l'intrusion, à la maîtrise, tout en maintenant fermement les exigences de la formation telles qu'elles se sont peu à peu installées au sein du mouvement analytique mondial, en sachant qu'elles peuvent mettre beaucoup de temps à trouver leur voie de réalisation dans certaines contrées du monde, sans pour autant se désintéresser de la question qui, d'une manière ou d'une autre, nous concerne tous.

---

1. Voir le bulletin n° 1 (1993) édité par la Société Roumaine de Psychanalyse, en particulier l'article de Vera Sandor.



**THE 3<sup>rd</sup> JOINT CLINICAL MEETING OF  
THE AMERICAN PSYCHOANALYTIC ASSOCIATION  
AND THE EUROPEAN PSYCHOANALYTIC FEDERATION**

**27-30 juillet 1994**

*Evelyne SECHAUD*

Cette rencontre, organisée conjointement par la Fédération européenne de psychanalyse et l'Association psychanalytique américaine, s'est déroulée à Antibes (plus précisément Sophia Antipolis), du 27 au 30 juillet 1994, dans une ambiance très conviviale. Se sont trouvés là réunis quarante analystes d'Amérique du Nord et trente-sept analystes européens, tous analystes « expérimentés » (en majorité « training analysts »). Beaucoup de ces analystes avaient une pratique essentiellement d'analyses didactiques. La France était largement représentée par douze analystes, dont trois pour l'APF (Hélène Widlöcher, Daniel Widlöcher et moi-même). Nous étions répartis en petits groupes de sept à huit et chacun disposait d'une heure trente pour exposer son matériel clinique qui était ensuite discuté par ce groupe. Le thème général avait pour objet le processus analytique.

L'occasion de présenter le matériel d'une semaine de séances in extenso est assez rare pour offrir un intérêt particulier en même temps que cette formule pose des problèmes spécifiques.

Je trouve, pour ma part, toujours très positif d'exposer (même si on prend le risque de s'exposer !) la manière dont on travaille ; l'écho qu'en renvoie le groupe est toujours une expérience enrichissante et donne un relief nouveau aux pratiques qui paraissent aller de soi. Cela va des particularités culturelles et anecdotiques (par exemple : serrer la main du patient en début et en fin de séance est aussi incongru pour nos collègues américains que, pour nous Français, d'appeler l'analyste par son prénom) aux différences de pratique portant sur le nombre de séances, leur comptabilité (l'un des collègues californiens de mon groupe nous a présenté les 421e, 422e, 423e, 424e séances d'une analyse). Mais les vraies différences portent sur l'importance donnée à tel ou tel aspect du matériel analytique, contenu des fantasmes, nature des affects, modes de pensée, langage, relations objectales, etc. Sans pouvoir évidemment généraliser, j'ai été sensible à l'intérêt des collègues américains de mon groupe pour l'étude de la pensée et des affects de l'analyste en cours de séance, ce qui constitue une modalité particulière d'approfondissement du contre-transfert.

Cette expérience fait aussi émerger un certain consensus de l'écoute analytique fondée sur l'existence de l'inconscient, du transfert et du contre-transfert ; consensus néanmoins fragile, voire plus ou moins illusoire, car nous savons bien que la référence à ces

points de doctrine est sous-tendue par des positions doctrinales différentes. De fait, le thème proposé : le processus, sa nature, son existence, ses aléas... a été peu discuté, du moins dans le groupe auquel j'ai participé. Ceci pour deux raisons essentielles, me semble-t-il :

— d'une part, cette question touche profondément le « narcissisme analytique » de chacun ;

— d'autre part, à mon sens, tout acte clinique est porté par une théorie cs, pcs ou ics. La mise à l'écart du débat théorique au profit de la clinique est, pour moi, un leurre voire une mystification involontaire au service d'un processus défensif. Or, précisément, les théories du processus qui constituent l'essence même de la pratique sont diverses, et sujettes à de multiples controverses. L'évitement d'interroger le processus vise donc non seulement la protection du narcissisme individuel mais aussi du narcissisme groupal.

L'utilisation d'une langue commune (l'anglais) est nécessaire à la communication, mais c'était pour la moitié des analystes présents une langue de traduction avec les « trahisons » inéluctables qui s'ensuivent. Cette langue commune nécessaire va d'ailleurs dans le même sens d'abraser les différences et de maintenir la cohésion groupale. Elle a aussi pour effet de modifier les percées inconscientes dans le langage ; le plus souvent dans le sens d'une obturation de l'inconscient du fait de la maîtrise des processus secondaires qu'implique l'utilisation d'une langue étrangère ; mais il arrive aussi, parfois, que la langue précisément étrangère favorise l'écoute de son étrangeté. Ainsi, dans mon groupe, une condensation de sens est apparue à partir de l'utilisation du mot « deadline » par un analyste américain qui avait engagé une analyse avec un terme fixé par lui et défini comme un « deadline ».

Dans mon groupe, l'illusion groupale a été de fait très forte ; et nous avons envisagé la possibilité de poursuivre ces échanges en nous réunissant de nouveau lors du prochain congrès de San Francisco. D'une manière générale, il nous a semblé que cette session avait été trop courte pour permettre d'entrer véritablement dans une discussion sur le processus engagé dans chacune des cures présentées. Je crois, pour ma part, qu'un tel débat ne peut avoir lieu que lorsque chacun dans le petit groupe peut se sentir assuré du respect et de l'intérêt mutuel ; cette première étape a été réalisée de manière très positive et nous a donné le désir de continuer...

Donc à suivre...





### **CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Président; Jean-Claude ROLLAND

Vice-présidents, Annie ANZIEU, Bernard FAVAREL-GARRIGUES

Secrétaire général, Dominique CLERC-MAUGENDRE

Secrétaire scientifique, Edmundo GÒMEZ MANGO

Trésorier, Lucite DÜRRMEYER

### **ANALYSTES EN EXERCICE A L'INSTITUT DE FORMATION**

Annie ANZIEU, Didier ANZIEU, Jean-Claude ARFOUILLOUX

Dominique CLERC-MAUGENDRE, Lucienne COUTY, Guy DAR COURT

Roger DOREY, Pierre FEDIDA, François GANTHERET

Wladimir GRANOFF, Michel GRIBINSKI, Christiane GUILLEMET

Jean LAPLANCHE, Jean-Claude LAVIE, Danielle MARGUERITAT

Dominique MAUGENDRE, Marie MOSCOVICI, Raoul MOURY

Henri NORMAND, Aline PETITIER, J.B. PONTALIS, Robert PUJOL

Jean-Claude ROLLAND, Guy ROSOLATO, Evelyne SÉCHAUD

Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER, Daniel WIDLÖCHER

### **COMITE DE FORMATION**

Secrétaire, Raoul MOURY

Annie ANZIEU, Didier ANZIEU, Jean-Claude ARFOUILLOUX

Lucienne COUTY, Henri NORMAND, Aline PETITIER

Evelyne SÉCHAUD, Daniel WIDLÖCHER

### **COMITE SCIENTIFIQUE**

Secrétaire, Edmundo GÒMEZ MANGO

Léopoldo BLEGER, Catherine CHABERT, Catherine CHATILLON-GALLET

François GANTHERET, Jean-Yves TAMET

### **COMITE DE L'ENSEIGNEMENT**

Secrétaire, Laurence KAHN

Membres ex officio, Jean-Claude ROLLAND, Edmundo GÒMEZ MANGO

Membre représentant des Membres Titulaires, Jean-Claude ARFOUILLOUX

Jacques ANDRÉ, André BEETSCHEN, Jacques LANSAC-FATTE

Anne ROBERT-PARISSET, Guy ROSOLATO, Monique ROVET

### **SECRETARIAT**

Danielle CHAIFFRE, Attachée de Direction

## MEMBRE D'HONNEUR

Pr. Jean-Louis LANG	100, rue de Rennes - 75006 PARIS	45.48.08.03
---------------------	----------------------------------	-------------

## MEMBRES TITULAIRES

Mme Annie ANZIEU	7 bis, rue Laromiguière - 75005 PARIS	47.07.43.98
Pr. Didier ANZIEU	7 bis, rue Laromiguière - 75005 PARIS	47.07.43.98
Dr. Jean-Claude ARFOUILLOUX	85, avenue Gal Leclerc - 75014 PARIS	43.22.87.72
Dr. Claude BARROIS	39, boulevard de Port-Royal - 75013 PARIS	43.37.72.96
Mme Dominique CLERC-MAUGENDRE	82, boulevard Beaumarchais - 75011 PARIS	43.55.04.25
Mme Lucienne COUTY	15, rue de l'Estrapade - 75005 PARIS	43.26.02.75
Pr. Guy DARCOURT	19, rue Rossini - 06000 NICE	93.82.12.59
Pr. Roger DOREY	121, rue de la Faisanderie - 75116 PARIS	45.04.50.19
Pr. Pierre FÉDIDA	3, rue du Regard - 75006 PARIS	42.22.07.61
Pr. François GANTHERET	91, rue de Seine - 75006 PARIS	43.54.69.31
Dr. Wladimir GRANOFF	5, avenue de Montespan - 75116 PARIS	47.55.65.47
Dr. Michel GRIBINSKI	16, rue des Minimes - 75003 PARIS	40.29.99.33
Dr. Christiane GUILLEMET	15, rue Michel Ange - 75016 PARIS	45.27.39.74
Pr. Didier HOUZEL	6, rue de l'Académie - 14000 CAEN	31.86.72.49
Pr. Jean LAPLANCHE	55, rue de Varenne - 75341 PARIS Cedex 07	45.48.37.54
Dr. Jean-Claude LAVIE	22, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS	42.97.48.55
Dr. Dominique MAUGENDRE	82, boulevard Beaumarchais - 75011 PARIS	43.55.04.25
Dr. Danielle MARGUERITAT	26, rue Erlanger - 75016 PARIS	46.51.55.68
Mme Marie MOSCOVICI	32, avenue Carnot - 75017 PARIS	42.27.16.32
Dr. Raoul MOURY	27, boulevard Edgar Quinet - 75014 PARIS	43.20.21.36
Dr. Henri NORMAND	53, rue Huguerie - 33000 BORDEAUX	56.44.06.64
Dr. Aline PETITIER	3, rue Campagne Première - 75014 PARIS	43.21.56.02
M. J.B. PONTALIS	34, rue du Bac - 75007 PARIS	42.96.36.03
Dr. Robert PUJOL	140, rue Edmond Rostand - 13008 MARSEILLE	91.53.41.79
Dr. Jean-Claude ROLLAND	45, rue de la République - 69002 LYON	72.40.20.77
Dr. Guy ROSOLATO	3, square Thiers - 75116 PARIS	45.53.36.89
Mme Evelyne SÉCHAUD	87, boulevard Suchet - 75016 PARIS	45.24.67.35
Dr. Hélène TRIVOUSS-WIDLÖCHER	248, boulevard Raspail - 75014 PARIS	43.35.36.86
Pr. Daniel WIDLÖCHER	32, rue Charles Baudelaire - 75012 PARIS	46.28.96.06

---

## MEMBRES SOCIETAIRES

Mme Viviane ABEL-PROT	30, rue Vaneau - 75007 PARIS	47.05.86.02
Mme Laurence APFELBAUM	70, rue d'Assas - 75006 - PARIS	45.49.22.12
M. Gérard BONNET	1, rue Pierre Bourdan - 75012 PARIS	43.40.68.70
Dr. Jean BOUSQUET	13, place Dupuy - 31000 TOULOUSE	61.63.68.95
Pr. Françoise BRELET-FOULARD	74, rue du Coudray - 44000 NANTES	40.74.79.20
Dr. Françoise CAILLE-WINTER	103, avenue Général M. Bizot - 75012 PARIS	46.28.43.53
Mme Marie-José CÉLIÉ	32, avenue Félix Faure - 75015 PARIS	45.58.29.30
Pr. Catherine CHABERT	76, rue Charlot - 75003 PARIS	42.71.92.81
Dr. Colette DESTOMBES	57, rue Jeanne d'Arc - 59000 LILLE	20.52.75.69
Dr. François DESVIGNES	74, rue Dunois-Tour Chéops - 75646 PARIS CEDEX 13	45.85.01.10
Dr. Judith DUPONT	24, place Dauphine - 75001 PARIS	43.54.44.12
Dr. Lucile DÜRRMEYER	27, rue des Cordelières - 75013 PARIS	47.07.63.42
Dr. Bernard FAVAREL-GARRIGUES	44, rue de Tivoli - 33000 BORDEAUX	56.81.96.30
Mme Blandine FOLIOT	11, square Jasmin - 75016 PARIS	46.47.41.21
Dr. Claudine GEISSMANN	13, boulevard George V - 33000 BORDEAUX	56.98.29.85
Pr. Pierre GEISSMANN	13, boulevard George V - 33000 BORDEAUX	56.98.29.85
Dr. René GELLY	102, rue de la Glacière - 75013 PARIS	45.88.68.50
Dr. Edmundo GÒMEZ MANGO	150, avenue du Maine - 75014 PARIS	43.22.52.09
Mme Laurence KAHN	72, boulevard Richard Lenoir - 75011 PARIS	47.00.51.70
Dr. Patrick LACOSTE	59, rue du Parc - 33000 BORDEAUX	56.08.88.42
Mme Monique LAWDAY	13, rue Bouvier - 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN	35.72.14.70
Dr Jacques LE DEM	57, rue Boileau - 69006 LYON	78.89.11.50
Dr. Elisabeth LEJEUNE	38, rue des Cordelières - 75013 PARIS	43.31.94.34
Mme Monique ROVET	41, avenue de Saint-Mandé - 75012 PARIS	46.28.13.41
Mme Hélène TÉNENBAUM	2, rue Don Calmet - 54000 NANCY	83.35.00.77

## MEMBRES HONORAIRES

Professeur Bernardo ARENSBURG - Docteur André BERGE - Madame Nicole BERRY  
Professeur André BOURGUIGNON - Professeur Roland DORON - Madame Gabrielle DUCHESNE  
Docteur Bernard JOLIVET - Madame le Docteur Marianne LAGACHE  
Docteur Camille LAURIN - Docteur Arnaud LEVY